

Photo K.R. Negab



BAC 2013 : DES PARENTS D'ÉLÈVES
EXCLUS EXIGENT UNE CONTRE-ENQUÊTE
SUR LES CAS DE TRICHÉRIE

LE NIET DE L'ONEC

P. 5

PROBLÈMES DE SANTÉ
PUBLIQUE, ZIARI ACCUSE

" C'EST LA FAUTE À LA MAUVAISE GESTION "

P. 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1917 | Jeudi 4 juillet 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



LA STÈLE À L'EFFIGIE
DE MATOUB INAUGURÉE
À TIZI-OUZOU

UNE CÉRÉMONIE ÉMOUVANTE

P. 24

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

UNE LOI POUR RÉCUPÉRER L'ARGENT VOLÉ ?



P. 3



DROGUE, TERRORISME, ARMES
ET CONTREBANDE AUX FRONTIÈRES

UN RAMADHAN À HAUT RISQUE

Aujourd'hui, l'Algérie est menacée par l'instabilité des pays voisins. Une instabilité politique, sécuritaire et sociale, autant d'éléments qui se répercutent sur l'équilibre sécuritaire de l'Algérie, surtout à l'arrivée du mois sacré, une période très convoitée par les terroristes et les trafiquants d'armes et de drogue..

P. 6

APN

ADOPTION À LA MAJORITÉ DU PROJET DE LOI PORTANT ORGANISATION DE LA PROFESSION D'AVOCAT

P. 3



249

postes électriques de haute et basse tensions ont été réalisés par la SONELGAZ durant l'année 2012 à Tlemcen

1

milliard DA a été consacré au programme d'action du Fonds national de promotion des activités artisanales pour l'année 2013

42

Marocains désirent s'expatrier pour faire carrière à l'étranger, a révélé une étude ayant touché quelque 2.600 migrants potentiels

200 enfants du Sud du pays aux jeux nationaux d'été "Sport pour tous" à Annaba

Le coup d'envoi des jeux nationaux d'été "Sport pour tous" a été donné lundi sur la plage Rizi-Amor d'Annaba avec la participation de 200 enfants issus de neuf wilayas du Sud.

Organisée par la Fédération algérienne de sport pour tous et de proximité (FASTP), avec le concours de la direction de wilaya de la jeunesse et des sports, cette manifestation, inscrite dans le cadre des échanges entre les différentes régions du pays, comprend des activités aquatiques, des sorties en mer et des excursions vers les communes de Chetaïbi et Seraïdi.

La cérémonie de lancement, marquée par une ambiance festive, s'est déroulée sous les regards des passants et des estivants fréquentant la corniche de la ville d'Annaba, émus par la liesse provoquée par ces enfants âgés de 12 à 14 ans.

Venus des wilayas de Tindouf, d'Adrar, de Ghardaïa, d'Ouargla, de Bechar, de Biskra, de M'sila, de Djelfa et de Laghouat, ces enfants, dans leur majorité, découvrent la grande bleue pour la première fois.



Une vingtaine d'enfants des camps de réfugiés sahraouis rejoindront ces jeux d'été qui se poursuivront jusqu'au 10 juillet, selon les organisateurs.

Greffe d'implants cochléaires à deux enfants malentendants au CHU Oran



Une greffe d'implants cochléaires effectuée avec succès au CHU d'Oran à deux enfants malentendants lundi au centre hospitalo-universitaire d'Oran, a affirmé le chef de service ORL de cet établissement

sanitaire au CHUO.

Cette opération de microchirurgie, la première du genre au niveau du service ORL du CHU Oran, faite par des compétences médicales algériennes, après celles effectuées à Alger, Constantine, Sidi Bel-Abbes, permettra à deux enfants malentendants de 4 ans, l'un d'Oran et l'autre de Naama, de retrouver l'ouïe et la parole, a déclaré à l'APS le Pr. Setti Berrada. Elle sera suivie d'une séance pratique d'orthophonie dont les résultats seront connus dans un mois, a-t-il ajouté, signalant une liste de près d'une vingtaine de personnes attendant leur tour dans l'espoir de retrouver l'ouïe grâce à la greffe d'implants cochléaires, une technique innovante très pointue, qui consiste à introduire un appareil électrode à l'oreille. Selon le Pr Berrada, qui est à la tête du service ORL du CHU Oran ayant bénéficié, en 2012, d'une opération de mise à niveau, le coût de cette intervention lourde est estimé à plus de 2,8 millions de DA.

12 nouvelles mosquées inaugurées au début du Ramadhan à Constantine

Douze nouvelles mosquées ouvriront leurs portes, dès le début du mois de Ramadhan dans plusieurs communes de la wilaya de Constantine, a indiqué mardi le directeur des affaires religieuses et des wakfs, Youcef Azzouza. Les fidèles résidant dans les nouvelles villes Ali-Mendjeli et Massinissa (El Khroub) à Haricha (Aïn Smara), dans les cités Djebel-Ouahch, Benchergui et El Djedour (Constantine) et dans les communes d'Ouled Rahmoune, d'Ibn Badis et de Zighoud-Youcef pourront ainsi accomplir les prières des Tarawih (surrogatoires) à proximité de leurs domiciles, a souligné le même responsable. Pas moins de 158 mosquées sont en cours de construction dans la wilaya de Constantine. Leur financement est assuré par le ministère de tutelle, les collectivités locales et les fidèles, a-t-il ajouté, affirmant que le taux d'avancement des travaux de ces projets est "satisfaisant".

La wilaya de Constantine dispose actuellement de

316 mosquées, réparties sur l'ensemble de ses communes, a rappelé la même source.

D
i
x
i
t

Mohamed Charfi

"La défense n'est pas au service de l'avocat, mais plutôt de la justice et des justiciables", a poursuivi M. Charfi, soulignant que le dialogue entre l'Union nationale des barreaux et le ministère de la Justice a été menée de manière "responsable où régnait un débat libre". L'adoption de cette loi à la majorité "traduit le souci des députés de consolider l'Etat de droit en transcendant leurs appartenances politiques et en adoptant une approche purement nationale placée au dessus de toute autre considération".

Fan de musique, Rich Lee se fait greffer des écouteurs directement dans l'oreille

Avoir le rythme dans la peau n'aura jamais été aussi vrai que pour Rich Lee. Steve Haworth, un spécialiste de la modification corporelle vient d'implanter directement une paire d'écouteurs dans le corps de son client.

Steve Haworth est un pierceur professionnel spécialisé dans les implants microdermaux. Lui-même fan de modifications corporelles, c'est tout naturellement qu'il possède plusieurs implants disséminés sur son corps, semblables à des petits pas de vis qui dépassent de son épiderme. Ils servent de "support" pour fixer divers types de bijoux à la surface de sa peau. Steve a même poussé sa lubie jusqu'à s'implanter de petits aimants sous la peau, afin de fixer d'autres type d'éléments. Du coup, lorsque Rich Lee est allé à sa rencontre afin de se faire implanter dans les oreilles de quoi écouter de la musique en toute discrétion, il était à la bonne adresse. Et Steve Haworth n'a pas hésité à se lancer dans ce défi insolite, comme l'explique le site generation-nt.

A défaut de greffer des hauts parleurs directement dans les oreilles, ce sont des aimants qui se sont logés au niveau de ses tragus. Un collier qui agit comme une bobine reliée à un amplificateur sert ainsi d'émetteur, et les aimants présents dans l'oreille restituent le son. Il suffit de brancher l'amplificateur à n'importe quelle source sonore pour que cela fonctionne. Concernant le réglage du volume, il suffit à Rich de rapprocher son collier de ses oreilles pour augmenter le son.

Ce système permet à l'utilisateur de profiter de sa musique, en toute discrétion, sans être gêné par les câbles ou le port encombrant d'un casque ou inconfortable d'écouteurs intra-auriculaires. Utilisable avec tous les dispositifs équipés d'une prise jack, il est même possible d'utiliser cette technologie avec un logiciel de navigation GPS.

Un être humain "amélioré"

Améliorer le corps humain grâce à la technologie, le tout dans une démarche DIY (Do it Yourself - Faites le vous-même)? Voici le postulat de départ des biohackers, bodyhackers, grinders et autres auto-cyborgs. Cette sous culture, actuellement en pleine expansion, entend exploiter des technologies largement accessibles –puces de repérage, LED, aimants, capteurs de mouvement–, pour se doter de sixièmes sens divers et variés.

Ainsi, des scientifiques et des professeurs se sont pris au jeu, comme le relate le site Slate. Du dispositif RFID pour allumer les néons d'une salle de classe lorsqu'il passe la porte jusqu'à l'implant d'aimant qui vibre en présence de courant alternatif, cette pratique en est à ses balbutiements mais existe tout de même. Alors la frontière entre cyborgs et OTM (Organisme Technologiquement Modifié) semble ténue, la limite entre réalité et science-fiction ne fait que s'amincir.

UN AVANT-PROJET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EN COURS D'ÉTUDES

Protection des témoins et récupération de l'argent volé à l'étranger

Une loi plus pointue sur la lutte contre la corruption va protéger les témoins qui dénoncent les cas de corruption. Un autre mécanisme va assurer la récupération de tous les deniers volés soit en Algérie ou à l'étranger.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministre de la Justice, Mohamed Charfi, a indiqué hier qu'un avant-projet de loi amendant la loi sur la lutte contre la corruption de 2006 est en cours d'étude. Des dispositions nouvelles, selon le ministre, vont être introduites pour «consolider les règles juridiques qui permettent de lutter contre les actes portant préjudice contre la communauté nationale, récupérer les deniers dilapidés et protéger les témoins et les dénonciateurs». Après son intervention à l'APN suite au vote sur le projet de loi sur la profession des avocats, le garde des Sceaux a expliqué tout l'intérêt de cet avant-projet qui, pour la première fois consacre la défense des témoins par un mécanisme juridique dans le contexte des dénonciations des cas de corruption. «Il faut protéger les témoins au même titre que le juge qui enquête sur le cas de corruption», a-t-il indiqué dans une déclaration à la presse. Jusque-là, relève-t-il «la loi prévoyait des sanctions à l'encontre des personnes qui dénonçaient des cas de corruption». Ce qui était vu comme une aberration sur le plan juridique. Aujourd'hui, cette contrainte étant levée, le ministre assure qu'en parallèle l'avant-projet retient le mécanisme



Mohamed Charfi

«qui permet à l'Etat algérien de récupérer les deniers dilapidés à l'étranger du fait de corruption».

Le ministre est revenu également sur la coopération avec des pays étrangers dans le domaine de la lutte contre la corruption en saluant particulièrement la France, l'Italie, la Suisse, l'Angleterre.

L'Algérie qui s'est engagée sur ce front possède un arsenal juridique et judiciaire à la fois, pour permettre de lutter efficacement contre le fléau de corruption qui touche pratiquement tous les secteurs. Pour se prémunir contre les réseaux de corruption, l'Algérie va contribuer, selon les propos du ministre à élaborer la conven-

tion internationale de lutte contre la corruption. Au niveau des instances internationales, une délégation algérienne conduite par la présidence de la République mettra sa contribution à travers les outils et mécanismes existant de lutte contre la corruption.

F.A.

Un réseau international de corruptions veut absorber Sonatrach

Le ministre de la Justice Mohamed Charfi, a tenu hier des déclarations fracassantes en révélant que l'Algérie est en présence d'un «véritable réseau international de corruption dont les ramifications s'étendent à tous les continents». Ce réseau, ajoute-il a pour objectif «d'absorber la substance de la Sonatrach à travers des mécanismes financiers complexes visant à couvrir les crimes commis». Des multinationales dans le domaine de l'énergie sont directement concernées par des pots-de-vin et des commissions frauduleuses qui les incriminent dans le marché de la prospection pétrolière ou ceux relatifs à des projets miniers. Il est à rappeler que pour l'heure, seuls des groupes comme Saipem, Eni, SNC Lavalin ont été cités dans des affaires de corruption. Mohamed Charfi donne, à cet effet, un premier indice sur la gravité des scandales qui ont secoué Sonatrach dans ces multiples affaires en indiquant que «90 % des personnes impliquées dans le scandale Sonatrach 2 sont actuellement identifiées». Certaines sont déjà placées sous contrôle judiciaire pendant que d'autres font l'objet de poursuites internationales. Mais il s'est gardé de ne révéler aucun nom de ces personnes se contentant d'affirmer que «la justice s'appliquera dans toute sa rigueur».

F.A.

APN

Adoption à la majorité du projet de loi portant organisation de la profession d'avocat

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, mardi, à la majorité le projet de loi portant organisation de la profession d'avocat.

Les députés ont adopté le projet de loi, article par article, lors d'une séance plénière présidée par M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Mohamed Charfi.

Les députés du Front des forces socialistes (FFS) et de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) ont voté "non" alors que les députés du Parti des travailleurs (PT) se sont abstenus.

Les députés avaient proposé 121 amendements dont 29 approuvés par la commission en sus de deux propositions faites par le ministre de la Justice avant l'adoption de la loi.

Le ministre a fait une proposition verbale lors de la séance d'adoption pour l'amendement des articles 32 et 97.

L'article 32 porte sur la création d'une école nationale pour la formation d'avocats. Le ministre a proposé la création d'écoles régionales.

Il a, également, proposé d'amender l'article 97 en demandant de ne pas impliquer

le ministre de la Justice s'agissant de sa saisine en cas de procès-verbal d'absence de l'avocat et de son remplacement aux réunions du Conseil de l'Union des barreaux, soulignant que cette question relevait du règlement intérieur de l'Union. Ces deux amendements ont été approuvés.

Les amendements concernés consacrent l'utilisation obligatoire de la langue arabe lors de l'établissement des requêtes et correspondances, mais aussi lors des plaidoiries devant les juridictions algériennes ainsi que l'obligation pour l'avocat de suivre tous les cycles de formation en vue d'améliorer ses connaissances de manière continue.

Il a également été procédé à l'élargissement des missions de la commission nationale des recours en vertu de l'article 24 amendé qui consacre le règlement à l'amiable des incidents d'audience.

Concernant la création d'unions régionales des barreaux, de nouvelles dispositions ont été introduites portant possibilité de créer ces unions à la majorité absolue des avocats appartenant à deux cours de justice ou plus.

Plusieurs de ces amendements ont touché la forme et non le fond et concerné



"un changement de terminologie". L'article 22 relatif aux honoraires de l'avocat n'a pas été amendé tout comme l'article 100 concernant le nombre de mandats que peut exercer le bâtonnier et qui est d'un mandat de trois ans renouvelable une seule fois alors que les députés avaient demandé à ce qu'il soit revu à un mandat non renouvelable.(APS)

Un acquis pour le citoyen algérien selon Charfi

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Mohamed Charfi, a affirmé, mardi

à Alger, que la loi portant organisation de la profession d'avocat "est un acquis pour le citoyen algérien en premier lieu".

Intervenant à l'issue de l'adoption de la loi en question par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a indiqué que cette dernière "est un acquis pour le citoyen algérien en premier lieu, pour la justice algérienne et pour aussi bien les avocats que les magistrats".

L'adoption de cette loi à la majorité "traduit le souci des députés de consolider l'Etat de droit en transcendant leurs appartenances politiques et en adoptant une approche purement nationale placée au dessus de toute autre considération", a souligné le ministre.

"La défense n'est pas au service de l'avocat, mais plutôt de la justice et des justiciables", a poursuivi M. Charfi, soulignant que le dialogue entre l'Union nationale des barreaux et le ministre de la Justice a été menée de manière "responsable où régnait un débat libre".

Il a également salué le "rôle positif" de la presse nationale en termes de contact entre les deux parties et de développement du dialogue.

COMMUNAUTÉ NATIONALE À MONTPELLIER

Sahli expose les nouvelles mesures

Une rencontre a réuni mardi soir au consulat d'Algérie à Montpellier, le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, aux membres de la communauté nationale établie dans cette circonscription.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Au cours de cette rencontre, M. Sahli a exposé les mesures s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du programme du gouvernement, notamment celles relatives à la modernisation de la gestion consulaire et la simplification des procédures administratives, décidées en faveur des membres de la communauté algérienne à l'étranger.

La réunion a également été mise à profit par le secrétaire d'Etat pour expliquer la portée des mesures de facilitations introduites par l'Etat à la faveur de la saison estivale.

La généralisation de l'établissement du passeport biométrique à partir du 15 juillet à l'ensemble des consulats et consulats généraux d'Algérie hors France, soit l'Afrique, les pays arabes, l'Asie et les Amériques, a également été soulignée



Belkacem Sahli

par le Secrétaire d'Etat qui a précisé que toutes équipes techniques se sont déjà déplacées dans les postes respectifs pour l'installation des équipements nécessaires à cette opération.

Il a tenu à préciser que tous les dispositifs de facilitation ont été réunis en prévision de la saison estivale, favorisant ainsi un meilleur accueil des ressortissants algériens établis à l'étranger, souhaitant se rendre en Algérie.

Au niveau de chaque port et aéroport,

des commissions de suivi ont été ainsi installées par le secrétariat d'Etat, présidées par des consuls ou consuls généraux, en collaboration avec des représentants de compagnie Air Algérie, de l'ENMTV et de la communauté nationale pour veiller au bon déroulement des procédures de déplacement des voyageurs à qui seront également

remis des dépliants expliquant les facilitations qui leur sont garanties par les pouvoirs publics.

Un numéro vert sera également lancé pour recueillir les doléances des ressortissants et les orienter en fonction de leurs demandes, de même que des formulaires de sondages leur seront distribués pour mieux évaluer leur besoins.

Le renforcement du personnel de la Police des frontières (PAF) est également

prévu pour éviter aux voyageurs d'attendre longtemps devant les guichets, de même que la mise en place d'un couloir vert pour permettre familles, personnes âgées et handicapées de passer en priorité.

Des box mobiles, facilitant aux membres de la communauté, voyageant par bateau avec leur véhicules à bord, de se faire délivrer les documents de voyage, tout en restant à bord de leurs véhicules, ont déjà été installés par les polices des frontières, a indiqué le secrétaire d'Etat.

Il est de même pour l'assurance et le dédouanement des véhicules qui seront établis à bord des navires pour éviter aux voyageurs attentes et contrariétés.

M. Sahli a saisi cette opportunité pour annoncer par ailleurs qu'un total de 300 places de colonie de vacances a été mis à la disposition du secrétariat d'Etat chargé de la communauté nationale par la DGSN, au profit des enfants nécessiteux de la communauté nationale établis non seulement en France mais aussi dans le monde, et qui n'ont jamais visité l'Algérie.

Il a précisé que 60% de ces places ont été attribuées à la communauté établie en France, au regard de l'effectif important des ressortissants algériens dans ce pays, le reste ayant été réparti entre les pays où sont installés des ressortissants algériens.

7 MILLIARDS DE DA POUR LA SAISON ESTIVALE 2013

L'Etat renfloue le secteur du tourisme

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Benmeradi, a révélé mardi à Alger que l'enveloppe consacrée par le gouvernement pour la saison estivale 2013 est de 7 milliards de DA.

Dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre de coordination avec les directeurs du tourisme des wilayas et des chambres d'artisanat, M. Benmeradi a relevé que l'enveloppe budgétaire globale consacrée à la saison estivale 2013 est estimée à 7 milliards de DA contre 5 milliards l'année précédente.

Le ministre a évoqué à cette occasion la commission nationale intersectorielle chargée de la saison estivale ajoutant que cette coopération vise notamment à répon-

dre aux préoccupations soulevées au niveau local. Lors de cette rencontre, M. Benmeradi a appelé les responsables du secteur du tourisme au niveau local à intensifier les efforts d'accompagnement, notamment au niveau des établissements hôteliers, des camps de vacances et des plages et à assurer les meilleures conditions d'accueil.

Il a insisté sur l'application de la loi 03-02 du 17 février 2003 définissant les règles générales de l'exploitation des plages.

Il a rappelé que l'article 5 de cette loi prévoit "l'accès gratuit aux plages qui doit être affiché sur des pancartes par les services de la commune".

Dans le cadre de la poursuite des efforts de l'Etat en matière d'investissement, le ministre a rappelé qu'une directive portant

sur les règles d'exploitation des terrains situés dans les sites touristiques et dans les zones d'expansion touristique (ZET), avait été communiquée récemment aux responsables du secteur au niveau local.

Il a souligné dans ce sens que l'application de cette directive en coordination avec les walis, permettra de faciliter l'exploitation des assiettes foncières au niveau des ZET.

Par ailleurs, le ministre a appelé les directeurs de wilayas à accompagner les investisseurs dans le domaine touristique.

Il a en outre donné des instructions aux responsables du tourisme au niveau de la wilaya pour assurer la coordination et l'application des dispositions de la directive suscitée notamment en matière d'information et des méthodes adoptées dans la réalisation des projets touristiques.

PLUS DE 11,6 MILLIONS D'ESTIVANTS DURANT LE MOIS DE JUIN

Oran au box office de la fréquentation des plages

PAR RACIM NIDAL

Pas moins de 11,6 millions d'estivants ont fréquenté les plages à travers le littoral du pays durant le mois de juin, a indiqué mardi à Oran le secrétaire d'Etat chargé du Tourisme.

"Nous avons enregistré au cours du mois de juin plus de 11,6 millions d'estivants au niveau des 14 wilayas du littoral et Oran vient en tête avec plus de 2,3 millions d'estivants", a souligné M. Mohamed Amine Hadj Said, qui a effectué une visite au complexe touristique "Les Andalouses".

D'autres wilayas comme Mostaganem et Ain Témouchent ont accueilli, dans la même période, respectivement 1,3 million et 1,1 million d'estivants et les autres wilayas ont été rares à dépasser le chiffre

d'un million d'estivants durant le même mois, a-t-il ajouté. Qualifiant cette affluence de "bonne augure" pour le reste de la saison, M. Hadj Said a indiqué que le nombre d'estivants enregistrés à ce premier mois de la saison estivale 2013 "est dû essentiellement à l'amélioration progressive de certains sites balnéaires du pays en dépit d'un nombre de problèmes".

Le secrétaire d'Etat a déploré, à ce titre, "l'expiation anarchique des plages par certains pseudo concessionnaire", invitant les collectivités locales "à céder la gestion des concessions des plages aux professionnels".

"La solution pour avoir un véritable produit balnéaire compétitif, est de mettre la concession des plages entre les mains des professionnels qui ne cherchent pas le

gain rapide comme certains aventuriers, mais veillent à préserver l'image de marque de leurs agences et leurs hôtels", a-t-il ajouté. Une délégation composée de représentants d'agences de voyages et des journalistes de la wilaya de Tamanrasset est arrivée au complexe "Les Andalouses" dans le cadre d'une initiative pour promouvoir les échanges touristiques entre les deux régions. Ce complexe touristique devra accueillir des estivants de la wilaya de Tamanrasset au mois de ramadhan avec des tarifs attractifs, a-t-on indiqué.

Le secrétaire d'Etat, qui a présidé une rencontre dans ce cadre, a salué cette initiative, promettant de soutenir les échanges touristiques entre les régions du nord et du sud du pays.

R.N.

MARCHÉS PUBLICS

Un code d'éthique en cours de finalisation

Rostome Naili

Un code d'éthique et de déontologie de marchés publics, fixant les droits et obligations des agents publics lors de la passation et l'exécution d'un marché public, est en cours de finalisation au niveau du ministère des Finances, a-t-on appris mercredi auprès d'une source proche de ce ministère.

L'élaboration d'un document de cette nature procède de "la volonté manifeste des pouvoirs publics de permettre aux agents publics d'exercer leurs missions dans un cadre transparent et explicite quant à leurs droits et obligations", rapporte l'APS.

S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de l'article 60 du décret présidentiel du 7 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, ce code d'éthique et de déontologie des agents publics en matière de marchés publics découle des dispositions de l'article 7 de la loi du 20 février 2006 relative à la prévention et la lutte contre la corruption.

Ce projet de code "énonce les principales règles et normes de conduite à tenir lors des procédures de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics".

Destiné aux agents publics intervenant dans les marchés publics, ce code d'éthique "vient conforter la réglementation régissant les marchés publics".

Il a pour objet "d'encadrer le comportement de ces agents (...) et de les guider dans l'application de la réglementation".

Il vise aussi à attirer l'attention de ces agents "sur certains comportements pouvant conduire à la transgression de la réglementation des marchés publics, qui serait de nature à engager leur responsabilité tant sur le plan disciplinaire que pénal (favoritisme, conflit d'intérêt, concussion, corruption, trafic d'influence, prise illégale d'intérêt".

(APS)

BAC 2013 : DES PARENTS D'ÉLÈVES EXCLUS EXIGENT UNE CONTRE-ENQUÊTE SUR LES CAS DE TRICHERIE

Le niet de l'Onec

Des parents d'élèves exclus ont exigé, mardi à Alger, une "contre-enquête" sur les cas de tricherie enregistrés dans certains centres d'examen du Baccalauréat (session juin 2013), notamment l'épreuve de philosophie, estimant qu'aucune "preuve de tricherie n'a été retenue" contre eux.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Certains parents d'élèves, qui soutenaient le mouvement de protestation organisé en présence des élèves sanctionnés devant l'annexe du ministère de l'Education nationale sise dans le quartier Ruisseau (Alger), ont estimé impératif de procéder à une "contre-enquête" sur les cas de tricherie enregistrés dans certains centres d'examen du baccalauréat et "au cas par cas". Les sanctions infligées aux élèves concernés sont "inconcevables" d'autant plus qu'aucune preuve n'a été retenue contre eux, selon les parents d'élèves.

Les sanctions infligées aux candidats libres sont l'exclusion pendant 10 ans et pendant 5 années pour les élèves scolarisés.

L'Union nationale des associations des parents d'élèves avait appelé à l'organisation d'une deuxième session du baccalauréat et la levée des sanctions infligées aux auteurs de tricherie pour sauver l'année scolaire, d'autant que parmi les candidats exclus il y a des élèves "sanctionnés de



manière arbitraire".

L'Office national des examens et concours (Onec) a indiqué, mardi, que les cas de tricherie confirmés durant l'examen du baccalauréat session 2013 étaient de 3.180 dans six wilayas du pays, soit un taux de 0,56%, a indiqué le directeur de l'Onec, Ali Salhi.

Il a précisé, à ce propos, que la confirmation de ces cas "s'est faite sur la base

des rapports émanant des centres d'examens et c'est là une mission confiée aux commissions de délibérations de l'Onec qui ont révélé que cela s'était produit dans 163 salles sur les 31.252 salles d'examen du baccalauréat".

Certains centres d'examens du Bac avaient enregistré durant l'épreuve de philosophie section Lettres et philosophie des cas de tricherie et d'anarchie donnant

lieu à des troubles causés par des candidats qui ont estimé que les sujets de l'épreuve de philosophie n'étaient pas en rapport avec le programme.

Des arguments rejetés par M. Salhi qui a affirmé que "tous les sujets étaient tirés du programme et du seuil national fixé par les enseignants".

L. B.

PROBLÈMES DE SANTÉ PUBLIQUE, ZIARI ACCUSE

" C'est la faute à la mauvaise gestion "

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelaziz Ziari, a déclaré que les problèmes de la santé publique dans les structures du secteur sont liés à "la mauvaise gestion et à la mauvaise organisation".

Faisant part de son refus de lier les problèmes de la santé à un quelconque déficit en encadrement ou en équipements, M. Ziari a estimé que "la mauvaise gestion et la mauvaise organisation" empêchent l'évolution du secteur de la

santé.

Il a, toutefois, souligné que le processus d'amélioration du service public de la santé est "engagé avec la politique déjà tracée visant sa modernisation".

Le ministre a également considéré qu'un "bon encadrement" exige "une formation continue qui peut aujourd'hui être assurée à distance grâce aux nouvelles technologies de la communication", lesquelles, a-t-il noté, permettent de "faire l'économie des formations à l'étranger dont les bénéficiaires refusent parfois de retourner au pays".

A une question relative à la complé-

mentarité entre les secteurs public et privé, M. Ziari a assuré que "le secteur privé algérien, né du secteur public, ne parasite pas ce dernier, sujet à une lourde pression, mais le complète".

Le ministre, qui était en visite dans la wilaya de Oum El-Bouaghi, a inauguré une polyclinique, un projet portant sur la réalisation d'un nouveau service d'urgences médico-chirurgicales à l'hôpital Ibn Sina, ainsi qu'un service d'hémodialyse.

A Aïn Beïda, M. Ziari a inauguré un service d'urgences médicochirurgicales avant d'inspecter le chantier de réalisation d'un institut de formation paramédicale,

dont la partie pédagogique sera opérationnelle en septembre prochain.

Le ministre s'est également enquis, dans la même ville, de l'opération de réhabilitation de l'établissement spécialisé Mère et enfant et inauguré, dans la localité de Meskiana, un service d'urgences médicales. A Aïn-M'lila, M. Ziari a visité un service d'hémodialyse et l'hôpital de 240 lits Slimane-Amirat, avant de se rendre à Aïn Fakroun où il a inspecté le chantier de réalisation d'un service des urgences médicales.

R. N.

LE PDG TABLE SUR UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 115 MILLIARDS DA

Les ambitions de Cosider pour 2013

Le groupe public de BTPH Cosider ambitionne de réaliser un chiffre d'affaires de 115 milliards DA en 2013 contre 75,4 milliards DA en 2012, a indiqué mercredi à Alger son PDG, Lakhdar Rekhroukh.

"Le groupe Cosider, aujourd'hui leader du secteur du BTPH, compte porter son chiffre d'affaires de 75,4 milliards DA en 2012 à 115 milliards DA en 2013", a précisé M. Rekhroukh dans un entretien à l'APS. Selon les chiffres présentés par le PDG, le groupe a clôturé l'exercice 2012 avec une activité (chiffre d'affaires) de 75,4 milliards DA, contre 62 milliards DA en 2011, soit une évolution de 22%,

atteignant les 100% des prévisions fixées au début de l'année avec une valeur ajoutée de 50%, un taux "assez important", a-t-il expliqué. En 2004, Cosider a réalisé un chiffre d'affaires d'un peu plus de 18 milliards DA, a rappelé le premier responsable de ce groupe public du BTPH (bâtiment, travaux publics et hydraulique).

"Ces résultats ont été réalisés grâce à un plan de charge dont on a bénéficié et qui nous a permis d'alimenter cette activité", dit-il.

C'est lors de la présentation du plan de développement du groupe en 2009 à l'examen du Conseil des participations de l'Etat (CPE) que Cosider avait prévu d'aug-

menter son chiffre d'affaires, a-t-il souligné.

"Je pense que nous respectons cet objectif presque à la lettre notamment en agrégats de gestion (valeur ajoutée, excédent d'exploitation) et on a même un peu été au dessus grâce à une part appréciable du programme quinquennal (2010-2014) dont l'entreprise a bénéficié".

Il y a deux ans, Cosider a décroché des contrats suite à des avis d'appels d'offres ouverts, alors que "ces derniers temps nous avons pu bénéficier de programmes et d'opérations en gré à gré notamment dans le secteur du transport et du bâtiment".

PARLEMENT

Clôture de la session de printemps

Les deux chambres du Parlement clôtureront leur session de printemps samedi prochain, indique mercredi un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). La clôture de la session de printemps intervient conformément à la loi organique 02-99 portant organisation et fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation et les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et entre celles-ci et le gouvernement.

La séance de clôture débutera au siège du Conseil de la nation à 10h, alors que celle de la Chambre basse est programmée à 11h APS

DROGUE, TERRORISME, ARMES ET CONTREBANDE AUX FRONTIÈRES

Un Ramadhan à haut risque

Aujourd'hui, l'Algérie est menacée par l'instabilité des pays voisins. Une instabilité politique, sécuritaire et sociale, autant d'éléments qui se repercutent sur l'équilibre sécuritaire de l'Algérie, surtout à l'arrivée du mois sacré, une période très convoitée par les terroristes et les trafiquants d'armes et de drogue.

PAR LOTFI ITOU

Les frontières algériennes sont devenues une véritable ceinture explosive. Terrorisme, immigration clandestine, trafic de drogue, d'armes, humain, crime organisé transfrontalier, contrebande de carburant, et conflit militaire, les frontières algériennes sont traversées par divers dangers qui menacent la sécurité du pays. Aujourd'hui, l'Algérie est menacée par l'instabilité des pays voisins.

Une instabilité politique, sécuritaire et sociale, sont autant d'éléments qui se repercutent sur l'équilibre sécuritaire de l'Algérie. Du côté de la frontière Ouest, de grandes quantités de résine de cannabis entrent depuis le Maroc. Chiffres à l'appui, 57 tonnes de cannabis ont été saisies depuis le 1er janvier passé. Le trafic de drogue risque de grimper durant le mois de Ramadhan, d'autant plus que les réseaux marocains recourent, comme à leurs coutumes, à tripler leurs activités durant cette période. Pourquoi ? Tout simplement pour deux raisons.

La première, c'est qu'en Algérie, le taux de la consommation de drogue connaît une hausse ce qui signifie que la demande en drogue devient plus importante. La deuxième raison, c'est que les réseaux marocains de trafic de drogue accentuent, durant chaque Ramadhan, leurs sales activités, d'autant, comme ils le croient, que la vigilance des forces de sécurité qui sont mobilisées sur les frontières baissera en ce mois sacré. C'est pour cela qu'il faut attendre le pire durant la période du Ramadhan. Passons à la frontière Sud. Ici, la frontière avec le Mali, la Mauritanie et le Niger est extrêmement dangereuse. Ici, c'est plutôt le terrorisme et la cocaïne qui figurent comme de véritables menaces sur la stabilité et la sécurité de l'Algérie. Le cas de figure flagrant de cette menace n'est autre que la sanguinaire prise d'otages ayant eu lieu le 17 janvier passé à Tiguentourine (In Amenas). Ce qui s'est passé durant le mois de janvier écoulé où un groupe terroriste composé de 32 membres avait réussi à infiltrer les frontières algériennes en venant du Mali avant de rallier la Libye.

La prise d'otages avait coûté, rapelons-le, la vie à 34 étrangers et un Algérien avant que le groupe ne soit éliminé par les forces spéciales algériennes. Ce genre d'attaque ciblant le pays peut se répéter durant le mois du Ramadhan, surtout qu'il s'agit d'un mois sacré pour les terroristes, surtout ceux qui croient qu'en mourant ils rejoindront le paradis. La menace est de plus en plus grande. Autrement dit, les groupes terroristes affiliés à Al Qaïda au Maghreb islamique, au Mujao et aux « Signataires par le sang »



En matière de trafics divers, le Ramadhan est le mois de tous les dangers

représentent un véritable danger pour la sécurité de l'Algérie. Au sud du pays, l'immigration clandestine s'accroît à Tamanrasset. Depuis le début de l'année en cours, plus de 3000 ressortissants africains, ont tenté de fouler le sol algérien. Venant de plusieurs pays africains et de différentes nationalités, notamment des Maliens, Nigériens, Burkinabés, Sénégalais, Béninois, Camerounais et autres, considèrent l'Algérie comme point de départ vers le Vieux continent. Toutefois, certains s'installent même dans les villes du sud du pays. Du côté de la frontière d'Est, l'enjeu est de taille.

En effet, prenons le cas de la frontière avec la Libye. Aujourd'hui, cette vaste partie de la frontière algéro-libyenne représente un vrai danger pour la stabilité du pays. En plus de la contrebande qui sévit, la montée du phénomène du terrorisme et le trafic d'armes commence à agacer les services de sécurité algériens. En fait, les terroristes d'Aqmi commencent à s'installer dans cette partie de la frontière algérienne. Pis, la nébuleuse a tenté d'introduire des quantités considérables d'armes de guerre volées des dépôts appartenant à l'armée libyenne.

A la frontière qui nous sépare avec la Tunisie, la contrebande bat son plein. En d'autres termes, le trafic de carburant s'est intensifié depuis janvier dernier. Près de 300.000 litres de carburant ont été récupérés par les gendarmes, notamment par les gardes-frontière (GGF).

Durant le Ramadhan, le trafic de kif augmente

Comme chaque année, la frontière algéro-marocaine est dominée par l'infiltration en masse de quantités de drogue, notamment la résine de cannabis. Chaque année, près de 150 tonnes de cannabis transitent depuis le Maroc vers l'Algérie, et ce, par la voie de la frontière qui sépare les deux pays. Pis, les narcotraffiquants marocains, armés jusqu'aux dents, tentent chaque année de faire entrer des tonnes de drogue, et ce, dans le but d'inonder le marché algérien de ce « poison » mortel. En matière de chiffres, près de 1.000 tentatives d'infiltration de drogue sont enregistrées chaque année.

Face à cette grande menace, les autorités algériennes avaient mobilisé des milliers de GGF sur cette bande frontalière. Une présence très renforcée, avec un

équipement très pointu mis en place pour contrôler cette frontière avec le Maroc.

Le trafic de carburant prend des ailes

A la frontière Est, celle qui sépare l'Algérie de la Tunisie, le trafic de carburant bat son plein, d'autant que le gain tiré de ce trafic est très intéressant. D'ailleurs, le nombre de trafiquants de carburant s'est amplifié ; aujourd'hui, il s'agit de plusieurs centaines de trafiquants qui s'adonnent à cette pratique illégale qui nuit à l'économie du pays. Du coup, il s'agit de près de 5 millions de litres de carburant qui sont « détournés » depuis l'Algérie vers la Tunisie.

Toutefois, la vigilance des GGF est de rigueur. Cela dit, une lutte sans merci se fait chaque jour, et la traque des personnes qui pratiquent ce genre de trafic est très intense. En plus de ce trafic, la présence du terrorisme dans cette partie de la frontière se fait de plus en plus sentir. Récemment, deux terroristes appartenant à Aqmi se sont introduits à la frontière tunisienne, et ce, depuis la Libye. Cette tentative d'infiltration s'est produite, faut-il le signaler, à quelques dizaines de kilomètres de la frontière avec l'Algérie.

La frontière avec la Libye, l'autre menace

En plus des deux frontières Est et Ouest, l'Algérie est appelée à faire face à celle avec la Libye. En effet, depuis que ce pays voisin est entré en guerre civile, la frontière est devenue un véritable baril de

poudre. Dans ce vaste désert de la frontière qui s'étend sur plus de 900 km, une grande activité des trafiquants en tous genres a été signalée, à plusieurs reprises, par les GGF.

D'un côté, les terroristes d'Al Qaïda au Maghreb tentent de s'infiltrer via cette frontière afin d'acheminer des armes de guerre pour être transférées vers le nord du Mali, et d'un autre côté, le trafic de drogue est en train d'augmenter. Face à cette nouvelle donne, les autorités algériennes avaient mobilisé un important cordon sécuritaire. Des milliers de GGF sont stationnés sur plusieurs centaines de kilomètres afin de surveiller la frontière.

Frontière Sud, l'immigration clandestine fortement ressentie

A Tamanrasset, des milliers d'immigrés clandestins venus de plusieurs pays africains, tentent de regagner le Sud algérien. Rien qu'au début de cette année, plus de 3.000 ressortissants africains ont essayé de pénétrer clandestinement en Algérie. Ils ont été refoulés par les gendarmes.

La vigilance est grande dans cette partie du pays, car il est fort possible que des terroristes africains affiliés à Al Qaïda au Maghreb profitent de cette situation pour tenter d'entrer en Algérie, dans le but d'opérer des attentats terroristes.

Sahel, la menace de trop pour l'Algérie

La région du Sahel est une bande à prendre très au sérieux. D'ailleurs, les autorités algériennes sont très conscientes des dangers qui guettent cette partie de la frontière qui comprend plusieurs pays africains, notamment le Mali, le Niger et la Mauritanie. Ici, la présence des terroristes d'Al Qaïda au Maghreb, du Mujao et des autres des « Signataires par le sang », dont le chef notoire n'est autre que Mokhtar Belmokhtar, est fortement ressentie.

Ces derniers prennent cette bande sahélo-saharienne pour leur QG. La région du Sahel est confrontée aujourd'hui à un réel danger, dont le terrorisme représente le noyau principal et d'autres facteurs, dont le crime organisé, le trafic d'armes, le trafic humain, et surtout le trafic de cocaïne qui sont également sérieusement présents.

Cette situation arrange les affaires de certains pays étrangers. Ces derniers ont bien tenté de s'ingérer dans cette région, en essayant d'installer une base militaire au cœur du Grand Sud dans le souci de so-disant « lutter contre Al Qaïda ».

L. I.



ARDIS FÊTE SON 1ER ANNIVERSAIRE

Le commerce online fait son apparition dans ce grand magasin

« Le 5 juillet prochain, Ardis online va permettre à tous les clients de faire leurs achats à travers Internet. Il y aura 10 000 références à la fin de septembre et 50 à 60 000 références où le client peut faire ses achats via le web et à distance et où qu'il soit à cette plateforme commerciale » a déclaré, hier, à l'hôtel Hilton, Abdelwahab Rahim, PDG du Groupe Dahli et gérant du magasin grande surface Ardis.

PAR AMAR AOUIMER

Il a souligné que ce magasin a enregistré une grande réussite en termes d'affluence de gens et de familles qui peuvent déjeuner et dîner dans ce vaste espace truffé de tables et de commodités. Concernant la formation des personnels, il a indiqué que des programmes sont prévus pour l'ensemble des



métiers pour améliorer les compétences des employés et tout l'encadrement technique. En plus de l'amélioration du cadre de vie convivial, Rahim a mis en exergue la possibilité d'extension de ce site d'Ardis en raison du flux considérable des clients et des visiteurs sachant que durant les jours du week end, les espaces d'Ardis s'avèrent

exigus en raison des nombreux visiteurs.

En 2014, un plan de développement d'Ardis sera mis en œuvre pour moderniser ce grand magasin qui accueille les visiteurs de tous les coins du pays en ce sens que le parking automobile affiche parfois une contenance énorme.

A. A.

PROGRAMME D'ACTION DU FNPAA POUR L'EXERCICE 2013

Allocation d'une enveloppe de 1 milliard DA

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Mohamed Benmeradi a révélé qu'une enveloppe de un (1) milliard DA a été allouée au programme d'action du Fonds national de promotion des activités artisanales pour l'année 2013.

Au cours d'une rencontre de coordination avec les directeurs de wilaya du tourisme et de l'artisanat, le ministre a souligné que pour renflouer les ressources du fonds, une enveloppe de 1,159 milliard DA a été allouée au programme du Fonds pour l'année 2013.

Des investissements de l'ordre de 8,180 milliards DA ont été mobilisés pour la réalisation de 143 structures de soutien au secteur de l'artisanat à l'échelle nationale, a ajouté le ministre, précisant que la politique du gouvernement en la matière vise à faire de l'artisanat "un secteur compétitif" apte à créer des richesses, soutenir l'emploi, diversifier les exportations et à son intégration dans l'économie locale et nationale.

Les programmes retenus, a-t-il ajouté, œuvrent à "multiplier les structures de promotion du produit artisanal, améliorer leur performance en matière de gestion, d'or-

ganisation et de sauvegarde des activités artisanales qui risquent de disparaître".

Il a été procédé, a poursuivi le ministre, au parachèvement des chambres d'artisanat à travers les 48 wilayas, y compris la chambre nationale, et à l'entame de l'élaboration d'un réseau national de maisons artisanales et des espaces de production, d'exposition et de vente de produits d'artisanat.

Le secteur œuvre également à consolider ces efforts à travers notamment le soutien de la formation, le développement des compétences et des ressources humaines, la commercialisation ainsi que le soutien de la production, a indiqué le ministre.

Le Fonds national de promotion des activités artisanales a pour objectif d'accorder des aides financières aux artisans, coopératives et associations activant dans le secteur de l'artisanat. Dans ce contexte, le ministre a rappelé la circulaire ministérielle signée le 21 mars 2013 portant mise en exécution des procédures de gestion du Fonds national de promotion des activités artisanales.

Cette procédure vise à définir les modalités de suivi du Fonds, la mise en

œuvre des procédures relatives à sa gestion définissant avec précision les différentes étapes de l'examen des dossiers d'aides et de soutien.

Son but vise également à déterminer les étapes devant être suivies dans la constitution des dossiers de demandes de soutien et les missions assignées à chaque intervenant. Pour que les procédures soient exécutées de manière efficace, le ministre a souligné une série de conditions, dont la coordination et la coopération entre directeurs du tourisme et de l'artisanat, les directeurs des chambres de l'artisanat, en vue d'assurer une meilleure prise en charge des dossiers de demandes d'aides et de soutien provenant des artisans, des coopératives et des entreprises artisanales et associations concernées.

Le ministre a mis ensuite l'accent sur la nécessité d'accélérer la mise en place des comités de wilayas chargés d'examiner préalablement les dossiers, tout en veillant au suivi et au contrôle de l'utilisation de ces aides par les bénéficiaires, conformément aux accords conclus, a conclu le ministre.

R. E.

NORMALISATION DES PRODUITS INDUSTRIELS

Un retard à rattraper, selon le ministre du Commerce

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a indiqué que l'Algérie œuvrait activement pour rattraper le retard accusé dans le domaine de la normalisation des produits industriels afin d'améliorer le contrôle de ces produits sur le marché national.

"Il faut absolument déployer davantage d'efforts pour mettre en place des normes algériennes de normalisation, car l'objectif primordial est de protéger la santé du consommateur algérien", a souligné Benbada en marge d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Blida, estimant que l'Algérie accuse, jusque-là "un grand retard en la matière".

Les organismes publics de normalisation sont appelés, a-t-il ajouté, à "tra-

vailler davantage" pour mettre à la disposition des services de contrôle des "mécanismes juridiques" leur permettant de statuer sur les produits à écarter du marché national ou à les retirer pour d'éventuels défauts.

Les industriels algériens devraient également contribuer à "relever ce grand défi", en mettant en place des normes relatives à la qualité des produits, a-t-il insisté, se félicitant de l'initiative prise, récemment, par l'Association des producteurs des boissons (APAB) qui a instauré un label appelé "Buvez tranquilles" et qui ne sera accordé qu'aux produits répondant à certains critères de qualité. La réalisation du Laboratoire national d'essais (LNE), à Sidi Abdellah, permettra, à coup sûr, de

"franchir une nouvelle ère" dans le contrôle de divers produits, a encore souligné le ministre, ajoutant que ce laboratoire est composé d'une vingtaine d'atelier spécialisés (contrôle de tissu et cuir, produits électroménager, pièces de rechanges et jouets, entre autres).

Sur le plan réglementaire, des efforts "soutenus" ont été fait ces trois dernières années, a-t-il rappelé, citant notamment des décrets exécutifs sur la "sécurité des produits" et les "additifs alimentaires". Deux autres décrets exécutifs portant sur "la garantie et le service après vente" et "l'information du consommateur" sont en cours de préparation, a, par ailleurs, indiqué le ministre.

R. E.

NOUVEAU SYSTÈME DE RETRAITE
DES PROFESSIONNELS DE LA
PÊCHE

Mise en œuvre en 2013



Le nouveau système de retraite des professionnels de la pêche "sera appliqué en 2013, dès l'achèvement des procédures de sa publication", a annoncé le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi.

"Avant son approbation par le gouvernement, cette loi a fait l'objet de la prise en compte de la plupart des revendications des professionnels du secteur", a assuré le ministre, en marge de l'ouverture de la deuxième édition de la "Journée du pêcheur", abritée par le port de Zemmouri.

L'autre volet traité est relatif aux mécanismes de "protection sociale et de médecine du travail", a ajouté Ferroukhi qui a signalé la relance, au titre de ce nouveau système, des centres de médecine du travail et la désignation de plus de 50 correspondants sociaux, à l'échelle nationale, pour relier cette catégorie professionnelle au système déjà en place en matière de protection sociale.

Le troisième volet est inhérent aux relations de travail entre les patrons de la pêche et les employés, cette relation ayant été "réglementée" avec un "renforcement" des textes déjà existants dans le domaine.

Cette Journée du pêcheur, abritée par le port de Zemmouri, comporte deux (2) concours nationaux portant, l'un, sur la pêche récréative et, l'autre, sur la réparation des filets de pêche, avec la participation de nombreuses wilayas côtières. Un salon des produits de la mer et de l'aquaculture et du matériel de pêche a été aussi organisé dans l'enceinte du port, abritant également des portes ouvertes sur les investissements dans le secteur de la pêche et les métiers artisanaux y afférents, avec la participation d'investisseurs et d'entreprises et organismes privés et nationaux. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation a été marquée par la présentation d'une exhibition en pleine mer sur les techniques de pêche du poisson, ainsi que d'un exercice de simulation d'une opération de sauvetage d'un bateau de pêche, parallèlement à une exhibition de plongée sous-marine exécutée par des plongeurs d'associations locales et de la Protection civile.

R. E.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

**Coup d'envoi
des activités des
maisons de jeunes
de proximité**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports, chargé de la jeunesse, Belkacem Mellah, a donné, dimanche à Bordj Bou-Arreridj le coup d'envoi officiel des activités des maisons de jeunes de proximité dans les villes de l'intérieur du pays.

M. Mellah a inscrit cette opération nationale dans le cadre de la mise en œuvre du programme du gouvernement, des instructions du Premier ministre, des recommandations de la commission interministérielle et celles du ministère de la Jeunesse et des Sports pour "étendre les activités de ces établissements durant la saison estivale". L'organisation d'activités de proximité, en dehors des infrastructures de façon à aller au devant des jeunes, est de nature à créer une ambiance festive dans les espaces publics urbains, notamment durant le mois sacré de Ramadhan et pendant l'été, a-t-on indiqué. Le secrétaire d'Etat qui a entamé une visite de deux jours dans la wilaya des Bibans, a inspecté plusieurs infrastructures de jeunesse dans les communes de Bendaoud, Bir Kasdali, Bellimour, El-Anasser et Medjana où il s'est enquis des préoccupations des jeunes. M. Mellah a honoré, à cette occasion, les meilleurs lauréats de l'examen d'entrée au cycle moyen après avoir symboliquement inauguré une polyclinique dans la commune de Bendaoud.

Le secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse a inspecté lundi à Bordj Bou-Arreridj plusieurs autres projets, dont un centre de loisirs scientifique, une salle polyvalente et un complexe de proximité. Il assistera également aux activités de jeunes organisées en commémoration du 51e anniversaire de l'Indépendance et de la fête de la jeunesse.

APS

GUELMA, AGRICULTURE

**Lancement officiel de la
campagne moissons-battages**

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, a donné, lundi dans une coopérative agricole de Guelma, le coup d'envoi officiel de la campagne moissons-battages dans cette wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette campagne, à l'issue de laquelle il est escompté une récolte de deux millions de quintaux de différentes variétés de céréales, sera effectuée sur une superficie ciblée de 83.000 hectares avec des rendements moyens attendus de 25 quintaux par hectare, selon les responsables locaux du secteur. Le ministre a salué le "développement remarquable" de la filière céréalière dans la wilaya de Guelma, notamment par l'extension des superficies et l'introduction de l'irrigation d'appoint qui a permis de porter, dans certains endroits, les rendements jusqu'à 70 quintaux par hectare.

M. Benaïssa a, par ailleurs, affirmé, à nouveau, que les produits agricoles et les viandes seront "disponibles en quantités suffisantes durant le mois de Ramadhan". Il a souligné qu'il n'y aura pas de pénurie de produits de la terre sur les marchés, les services compétents ayant pris les mesures nécessaires pour fournir les détaillants pendant toute la durée du mois de jeûne. Le ministre a indiqué, d'autre part, qu'il s'agit, à l'heure actuelle, de "réfléchir



encore sur les moyens de consolider la protection des fellahs, pour aider à la disponibilité, à la variété et à la qualité de la production". Les stocks de pomme de terre sont actuellement à "leur niveau le plus haut", conduisant les autorités à acquérir à 20 dinars le kg ce produit de base, dans le cadre du Syrpalac (Système de régulation des produits agricoles de large consommation), dans le souci de réguler le marché, a ajouté le ministre.

Rachid Benaïssa s'est également félicité des efforts accomplis dans la wilaya de Guelma en matière de développement de la filière de la tomate industrielle, faisant état, à ce propos, de la création d'un "club des 1.000" qui rassemble les exploitants

ayant franchi le cap de 1.000 quintaux de rendement à l'hectare, rapporte l'APS. A El-Fedjoudj, à la pépinière de tomate Benamor, il a souligné que la mécanisation accrue constitue un noyau qui augure de la modernisation en marche de la filière tomate industrielle, qui constitue l'une des priorités du ministère. Le ministre s'est ensuite rendu à Héliopolis où il a visité une coopérative de tomate industrielle mécanisée, avant de présider l'ouverture officielle du deuxième Salon national de cette filière, à la salle omnisports Soudani-Boudjemaâ.

B. M.

OUM EL-BOUAGHI, FONDS DE LA ZAKAT

1.500 aides remises à des démunis

Une cérémonie symbolique de lancement d'une opération d'attribution de 1.492 aides financières de 5.000 DA chacune a été lancée à la mosquée El-Atik d'Oum El-Bouaghi.

Organisée jeudi en marge d'une conférence locale des cadres du secteur autour du dispositif du fonds zakat, la cérémonie s'est déroulée en présence de Abdelhamid Deghbar, conseiller juridique du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs. Ce

responsable a exhorté, dans son intervention, les imams à sensibiliser les donateurs potentiels à l'impact social des actions de solidarité initiées au titre de ce fonds en matière de lutte contre la pauvreté et d'aides à l'emploi.

Quelque 8.000 micro-entreprises, employant près de 24.000 personnes, ont été créées à l'échelle nationale par le Fonds de la zakat depuis sa création en 2003, a indiqué, à l'APS, M. Deghbar, affirmant

que ce dispositif a été salué par plusieurs institutions islamiques internationales, dont la Banque islamique de développement. Le même responsable a estimé à 84% le taux de remboursement des crédits non rémunérés accordés aux jeunes par le Fonds de la zakat.

APS

SOUK-AHRAS, RÉHABILITATION DE TROIS SOURCES THERMALES

Accord préliminaire aux séances d'arbitrage

L'étude des travaux de réhabilitation de trois sources thermales de la wilaya de Souk-Ahras vient d'obtenir l'accord préliminaire lors des séances d'arbitrage du ministère des Finances, a indiqué samedi le directeur du Tourisme et de l'artisanat, Zoubir Boukaâbache. Selon ce responsable, ces études à lancer "prochainement" concerneront l'augmentation du débit des sources des thermes de Lebtom, Tassa et Ouled Zaïd, avec construction de salles de soins. Limité à l'heure actuelle à cinq litres/seconde, ce débit devrait passer, après la réhabilitation projetée, à 20 litres/seconde de sorte à ren-

forcer la vocation thermique de ces sites, a noté M. Boukaâbache. Il est également prévu, en parallèle, de lancer l'étude d'impact de l'exploitation de la source thermique de Hmimine, située à 30 km au Nord-est de Souk-Ahras. L'eau de cette source actuellement exploitée traditionnellement par les habitants de la localité présente une haute teneur en soufre qui la rend, selon le même responsable, "idéale" pour le traitement de nombre de maladies cutanées.

La source thermique de Hmimine devrait favoriser l'émergence d'un pôle d'attraction touristique, notamment eu égard à la proximité du site de la forêt de Machrouha

et de sa zone d'expansion touristique (ZET).

Le secteur du tourisme a récemment vu l'engagement de plusieurs investissements, portant, notamment, sur la construction de deux parcs d'attractions et de loisirs sur le POS n° 8, près de l'université, de deux hôtels (360 lits) au chef-lieu de wilaya, d'un motel dans la commune d'Oued Kebarit et d'un complexe touristique de 50 chambres dans la commune de Khemissa, a ajouté le directeur du tourisme.

APS

JIJEL, UNIVERSITÉ

Convention de partenariat pour une maison de l'entrepreneuriat

Une convention de partenariat a été signée dimanche à Jijel entre l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et l'Université Mohamed-Seddik-Benyahia en vue de créer, dans l'enceinte universitaire, une maison de l'entrepreneuriat.

La convention a été signée en présence du secrétaire général de l'ANSEJ, du directeur de l'antenne de wilaya de cet organisme et des autorités locales, en marge de l'ouverture d'un salon régional de la micro-entreprise organisé jusqu'au 2 juillet 2013 à la maison de la culture Omar-Oussedik. "Cette future maison de l'entrepreneuriat va encourager les étudiants en fin de cycle à créer leurs propres micro-entreprises et contribuer, ainsi, à enrainer la culture entrepreneuriale au sein de l'université et de la société", a déclaré, à l'APS, le directeur de l'antenne locale de l'Ansej, Mounir Brighet. Le wali de Jijel, Ali Bedrici, soulignant l'importance de ce salon, a estimé qu' "il faut développer la culture de la création d'entreprises" car, a-t-il estimé, "seule l'entreprise peut sauver une économie". Parmi les participants venus de 17 wilayas dans la région est du pays, et qui exposent leurs produits en mettant en exergue leurs expériences dans une soixantaine de stands, Mme Medkour, gérante d'une micro-entreprise spécialisée dans les cosmétiques à El-Khroub (Constantine), approchée par l'APS, n'est pas peu fière d'annoncer qu'elle exporte ses produits jusqu'au Sénégal. "Lors d'une foire internationale à Dakar,



j'ai découvert à quel point les produits d'hygiène et antibactériens sont demandés dans les pays africains", a souligné Mme Medkour qui se souvient du "succès phénoménal" d'un de ses produits dont les stocks ont été "revendus sur le champ à la sortie de la foire". Cette volonté d'expansion est partagée par une entreprise d'élevage de volailles, créée en 2007, par Salah Chelouche qui a vu son "capital" de 4.800 poules pondeuses porté à 10.000, et dont la production d'œufs à "double jaune" est devenue célèbre dans la région. Située à Bouradjeh, près de Kaous, cette entreprise voudrait bénéficier d'un lot de terrain pour pouvoir s'agrandir, lancer des poussinières et échapper à l'instabilité

créée par son statut actuel de locataire. A l'occasion de ce salon, les clefs de véhicules-ateliers, de véhicules de collecte de lait et de tracteurs ont été remis à de jeunes promoteurs par le secrétaire général de l'Ansej et le wali. Une dizaine de chèques de financement de 10 nouveaux projets d'entreprises, dont, pour la toute première fois, un cabinet groupé d'avocats, ont également été remis lors de la cérémonie inaugurale du salon.

Au total, 4.167 PME, employant 10.755 personnes, ont été créées depuis 1998, date de l'installation de l'Ansej à Jijel.

APS

MOSTAGANEM, LOGEMENTS SOCIAUX

2.000 unités distribuées avant fin août prochain



Le wali de Mostaganem, Hocine Ouadah, a annoncé, dimanche, la distribution de 2.084 logements sociaux à travers plusieurs communes de la wilaya avant fin août prochain. M. Ouadah a insisté, lors d'une rencontre avec l'exécutif de wilaya et les présidents d'APC et chefs de daïra, consacrée

aux instructions données par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, aux walis mercredi dernier, sur l'affichage des listes des bénéficiaires de ces logements avant le 20 juillet prochain, pour procéder à leur attribution fin août au plus tard. Le wali de Mostaganem a également annoncé que la wilaya a bénéficié d'un quota de

3.000 aides à l'habitat rural pour amener la part totale à 6.000 aides dans le cadre de l'actuel quinquennat. Il a mis l'accent, en outre, sur la nécessité d'achever les programmes de développement dont ont bénéficié les communes de la wilaya au titre de ce quinquennat, lesquels devront être livrés dans les délais impartis. Le responsable de la wilaya a exhorté les présidents d'APC de coordonner avec les services des Domaines, de l'agriculture et du Cadastre pour réserver des assiettes pour la création de nouvelles zones d'activités pouvant relancer l'investissement et créer des postes d'emplois.

Il a appelé également à éviter les situations de blocage qui caractérisant 7 à 8 APC à cause de conflits internes, ajoutant qu'il faut trouver une solution définitive au plus vite ou recourir à la dissolution des assemblées élues conformément au code communal.

APS

BOUIRA

Réhabilitation du cimetière de chouhada d'Aghbalou

Une opération de réhabilitation du cimetière des chouhada de la commune d'Aghbalou, située à une quarantaine de km à l'est de Bouira, est en cours d'achèvement, a-t-on appris auprès de la wilaya. "L'opération a été lancée depuis presque trois mois et maintenant les travaux tirent à leur fin", a précisé Kerbouche Kameleddine, directeur de l'administration locale (DAL).

Une enveloppe de 10 millions de dinars a été allouée pour le financement de cette opération, ainsi que la réhabilitation du mausolée qui se trouve à l'intérieur du cimetière qui compte au total 92 tombes de martyrs.

Dans le cadre du même projet, un petit musée est aussi prévu pour la réalisation à l'intérieur du cimetière. "Il sera érigé sur une surface de 71 m2. Les travaux vont être lancés dans les prochains jours", a indiqué M. Kerbouche. "Le musée sera construit pour préserver la mémoire de nos valeureux martyrs et de préserver notre histoire", a-t-il ajouté. Vingt-deux autres carrés de martyrs ont déjà été réhabilités durant 2011-2012, alors que deux autres sont en cours d'aménagement à Ahl Laksar et à Dechmia, avait indiqué en mars dernier Touati Laïd, responsable à la DAL.

Un montant de 30 millions de dinars a été consacré pour l'accomplissement de cette opération. Quatre millions de dinars sont destinés à la réhabilitation du cimetière d'Ahl Laksar, avait-il précisé.

Plusieurs cimetières où reposent des chouhada "se trouvent dans un état lamentable", à l'exemple de celui de Taghzout à Aguouillal (El-Adjiba), "ce qui nécessite des travaux d'aménagement afin de préserver la mémoire des valeureux martyrs de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954", avait-il ajouté.

APS

BECHAR

Plus de 140 projets avalisés

Cent quarante-huit projets d'investissement ont été avalisés entre l'année 2011 et février 2013 dans la wilaya de Béchar, a-t-on appris mardi auprès du Comité local d'assistance à la localisation, la promotion de l'investissement et de la régulation foncière (Calpiref). D'un volume d'investissement de plus de 14 milliards de dinars, ces projets sont appelés à générer 5.622 nouveaux postes d'emplois à travers cette wilaya, a-t-on indiqué. Ces investissements qui ont nécessité une assiette foncière industrielle de plus de 155 hectares portent sur la réalisation de seize projets hôteliers et de tourisme, quinze autres commerciaux, des cliniques médicales, vétérinaires, des jardins d'enfants et autres projets de différentes prestations de services, en plus de projets de réalisation de nouvelles structures commerciales de la Sonelgaz, de sociétés et de compagnies d'assurances, a-t-on précisé de même source.

Depuis l'année 2011 à ce jour, 1.714 dossiers de création de projets ont été déposés au niveau du secrétariat du Calpiref.

APS

AFGHANISTAN, ATTAQUE

DES TALIBANS

Neuf morts
à Kaboul

Les rebelles afghans talibans ont à nouveau attaqué Kaboul mardi matin, tuant au moins neuf personnes, dont un Britannique, un Roumain et quatre Népalais, dans un bref assaut suicide contre une société de transport étrangère travaillant avec l'Otan.

L'explosion, suivie d'affrontements avec les forces de sécurité locales, confirme l'intensification des attaques rebelles observée ces dernières semaines, en dépit des espoirs nés de l'ouverture au Qatar d'un bureau taliban destiné à favoriser de futures négociations de paix.

L'attaque intervient à un moment où la pression s'accroît sur le fragile gouvernement afghan pour négocier avec les talibans, à un an et demi du départ prévu de la grande majorité des troupes de la force de l'Otan (Isaf), qui le soutiennent depuis plus de dix ans.

Un nuage de fumée s'élevait mardi matin au-dessus du quartier attaqué dans la capitale afghane, déjà frappée récemment par des attaques talibanes contre la Cour suprême, l'aéroport, la présidence et un bureau de la CIA.

Le commando taliban a donné l'assaut vers 04h30 heure locale (00h00 GMT) dans cette zone proche de la route de Jalalabad, un axe qui traverse l'est de la capitale et où se trouvent, notamment, des complexes de l'Onu et de l'Isaf.

L'attaque a visé le complexe du groupe Suprême, dont le siège est à Dubaï et qui ravitaille, notamment, nombre de bases de l'Isaf en eau, nourriture, essence et autres denrées, et gère des hangars et des logements destinés aux militaires.

Selon la police, un camion rempli d'explosifs par des rebelles a d'abord explosé devant une entrée du complexe industriel, creusant un énorme cratère. Un face-à-face et des échanges de tirs ont ensuite opposé deux gardes à trois kamikazes pendant une quarantaine de minutes, jusqu'à la mort de ces derniers.

R. I./Agence

EGYPTE, POUR ASSURER LA TRANSITION

L'opposition choisit
El-Baradei

Sous la pression de la rue, les démissions se succèdent au sein du gouvernement égyptien, ébranlant chaque heure davantage le régime de Mohamed Morsi. Mardi 2 juillet, le porte-parole de la présidence, Ehab Fahmi, et le porte-parole du gouvernement, Alaa Al-Hadidi, ont démissionné, dans la foulée de plusieurs ministres la veille.

Depuis lundi, cinq ou six ministres du gouvernement, selon les sources, ont démissionné. Le dernier en date, Mohamed Kamel Amr, détenait le portefeuille des Affaires étrangères. Aucun des ministres démissionnaires n'est membre des Frères musulmans, le mouvement islamiste dont est issu Mohamed Morsi. L'opposition a, en outre, annoncé que El-Baradei, prix Nobel de la paix en 2005, serait chargé de la représenter.

Rumeurs sur une
démission du gouvernement

Ces nouvelles démissions isolent encore un peu plus le chef de l'Etat, auquel l'armée a donné lundi soir 48 heures pour "satisfaire les revendications du peuple", au lendemain de manifestations massives à travers tout le pays pour exiger le départ du président issu des Frères musulmans, élu il y a tout juste un an. Selon une information d'*Al-Arabiya*, non confirmée pour l'heure, le Premier ministre Hicham Qandil aurait, lui aussi, remis sa démission. Mais le ministre de la Justice a peu après démenti une information de la chaîne selon laquelle le gouvernement avait présenté collectivement sa démission au président Morsi. Selon l'agence officielle Mena, deux autres poids lourds du gouvernement – Défense et Intérieur – n'ont pas assisté au conseil des ministres mardi. Un compte à rebours pour Mohamed Morsi a été mis en ligne anonymement sur Internet. Mohamed Morsi a rencontré, mardi, le chef d'état-major de l'armée, le général Abdel Fattah Al-Sisi, en présence du Premier ministre Hicham Qandil, pour la seconde fois en moins de vingt-quatre heures, annonce la présidence égyptienne dans un communiqué, sans qu'aucun détail ne soit fourni sur le déroulement et le contenu de l'entretien. Selon des sources militaires, l'armée est prête à se déployer dans les rues du Caire et des autres villes



égyptiennes si cela s'avère nécessaire pour empêcher des affrontements entre partisans et opposants du président Mohamed Morsi. Ces sources ont dit être conscientes du fait qu'il existe dans les deux camps des éléments dangereux, islamistes radicaux, d'un côté, et anciens membres de l'appareil sécuritaire du président déchu Hosni Moubarak de l'autre. Des hélicoptères d'attaque Apache ont survolé le centre du Caire mardi après-midi, tournant en cercle au-dessus de la place Tahrir, où sont réunis des milliers de manifestants qui demandent la démission de Mohamed Morsi. Dos au mur, la présidence égyptienne a rejeté implicitement dans la nuit de lundi à mardi l'ultimatum lancé par l'armée au chef de l'Etat lui laissant deux jours pour satisfaire les "demandes du peuple", faute de quoi elle imposerait une feuille de route. Déterminée "à poursuivre dans la voie qu'elle a choisie pour mener une réconciliation nationale globale", l'administration note que "la déclaration des forces armées n'a pas été soumise" à

la présidence avant sa diffusion et contient "des signes pouvant causer la confusion".

L'opposition choisit El-
Baradei pour la représenter

L'opposition égyptienne a choisi Mohamed El-Baradei, l'ancien directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, pour la représenter, a-t-elle annoncé dans un communiqué. Le Front du 30 juin, qui rassemble les plus importants partis et mouvements hostiles au président islamiste Mohamed Morsi, a déclaré que M. El-Baradei serait sa "voix" et était chargé de "préparer un scénario" en vue de mettre en œuvre une "transition politique". En outre, l'opposition a pris ses distances avec la ligne de l'armée, affirmant qu'elle ne soutiendrait aucun "coup d'Etat militaire" et soulignant que l'ultimatum ne signifiait pas que les militaires voulaient jouer un rôle politique, tout en réclamant la démission de Mohamed Morsi.

R. I./Agence

MALI, PRÉSIDENTIELLES

Le premier tour prévu le 28 juillet

Le premier tour de la présidentielle au Mali aura bien lieu, comme prévu, le 28 juillet, en dépit de doutes exprimés à Bamako sur la possibilité de tenir cette date, a affirmé mardi le ministre malien de l'Intérieur. "L'élection présidentielle aura lieu le 28 juillet, le gouvernement malien n'a jamais fixé deux dates. Le ministère de l'Administration territoriale n'a jamais eu de doutes", a déclaré le colonel Moussa Sinko Coulibaly, à l'issue d'une rencontre à Bamako avec des

diplomates et des partenaires financiers du Mali.

Il a affirmé que son ministère était "en réalité la seule structure" chargée d'organiser les élections au Mali. "Nous avons fixé la date, elle est maintenue", a dit le colonel Coulibaly, ajoutant : "Si on devait reporter les élections d'un ou deux mois, ça n'améliorerait pas les choses, au contraire." Il a précisé que la distribution des cartes d'électeurs avait commencé et qu'il y avait "un engouement" des Maliens pour ce scrutin.

La semaine dernière, Mamadou Diamoutani, président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), autre structure chargée d'organiser les élections, avait affirmé qu'il serait "extrêmement difficile d'organiser le premier tour de l'élection" à la date prévue. "D'ici le 28 juillet, nous avons encore beaucoup de défis à relever", avait-il déclaré, citant en particulier le retard pris dans "la production" des cartes d'électeurs destinées à près de 7 millions de personnes.

**Un documentaire
prochainement
réceptionné**

Page 13

JUSTE ALGÉRIENNE, D'EVELINE SAFIR LAVALETTE

Un témoignage poignant sur la déraison coloniale

RECONTRE – DÉBAT

Eveline Safir Lavalette

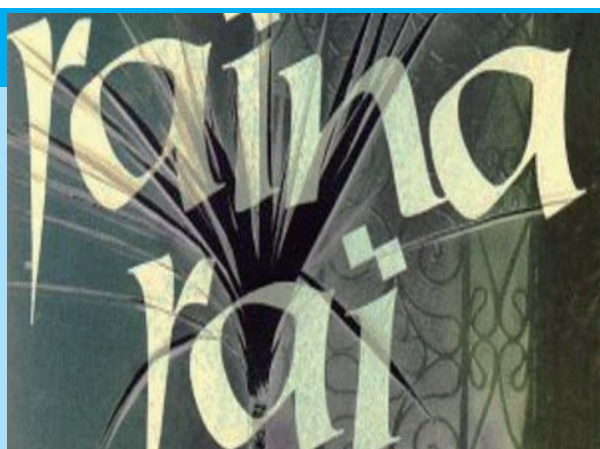
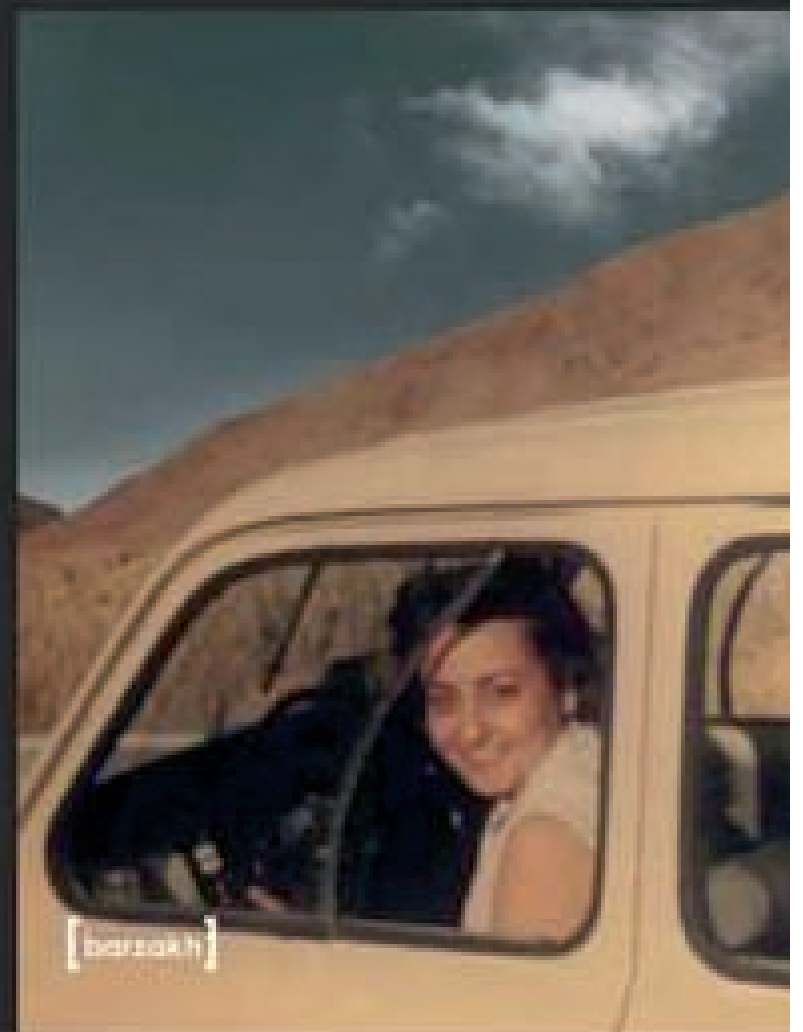
JUSTE ALGÉRIENNE

Comme une tisseure

Préface de Ghania Mouffok

*Dans Juste Algérienne,
un témoignage paru aux éditions
Barzakh, la Moudjahida Eveline Safir
Lavalette évoque, à travers
des textes écrits entre 1956 et 2013,
son parcours de militante marqué
par trois ans d'emprisonnement et
d'internement psychiatrique dans un
hôpital algérois durant la Guerre de
libération.*

Page 12



FESTIVAL DU RAÏ DE SIDI BEL ABBÉS

Dalila et Raïna Raï enflamment les gradins

La sulfureuse Cheba Dalila et le mythique groupe Raïna Raï version Hachemi Djelloul, par leur brève prestation, ont sauvé la première soirée de la 6e édition du Festival national de la chanson raï, lancée, lundi dernier, au stade des trois frères Amarouch de la ville de Sidi Bel-Abbès.

Page 14

JUSTE ALGÉRIENNE, D'EVELINE SAFIR LAVALETTE

Un témoignage poignant sur la déraison coloniale

Dans *Juste Algérienne*, un témoignage paru aux éditions Barzakh, la Moudjahida Eveline Safir Lavalette évoque, à travers des textes écrits entre 1956 et 2013, son parcours de militante marqué par trois ans d'emprisonnement et d'internement psychiatrique dans un hôpital algérois durant la Guerre de libération.

PAR FODHIL BELLOUL

À partir de textes littéraires, de poèmes écrits ou ressassés en prison et de fragments de journal intime, l'ouvrage — sous-titré *Comme une tissure*, en référence à un texte du poète et universitaire algérien assassiné en 1993, Youcef Sebti — propose un regard sur plus de soixante-dix ans d'histoire algérienne, depuis les années 1930 jusqu'aux années 2000, en passant par la Guerre de libération (1954-1962). Subdivisé en sept parties, le livre évoque, sous la forme de souvenirs et d'impressions épars, l'engagement de son auteur qui, très tôt, pressentit l'absurdité et la violence du système colonial. *"C'est peut-être parce que j'ai grandi dans cette pureté absolue (...), que le monde qui m'entourait m'a vite heurtée, choquée par ses cassures, ses compartiments, ce que je percevais avec mes yeux d'enfant comme un pays bizarre sans que je comprenne alors qu'il était pétri du système colonial..."*, écrit-elle en souvenir des travailleurs algériens *"irréels"* et *"transparents"* de la ferme de son père dans la Mitidja. Arrêtée le 13 novembre 1956 à Oran, Eveline Safir Lavalette sera privée de ses droits civiques, frappée d'indignité nationale et condamnée à trois ans d'emprisonnement qu'elle passera à Oran, à Orléansville (Chlef) puis à la prison centrale de Maison Carrée (El-Harrach, Alger). Le récit fragmenté de ses années d'enfermement revient avec pudeur sur les privations, les tortures et les longs interrogatoires que l'auteur a subis, mais aussi et surtout sur la solidarité entre les



détenues politiques, comme Zohra Drif et Djamilia Bouhired, parmi les condamnées à mort, ou encore Annie Steiner. L'auteur ne cite ces héroïnes que par les premières lettres de leurs prénoms. L'évocation de cette solidarité culmine dans *Monologue d'une gardienne-chef*, un texte d'une grande qualité littéraire, où la géollière raconte l'impossibilité d'imposer le respect aux détenues qui se moquent d'elle, refusent d'obéir à ses ordres et exigent de se faire appeler *"Princesse"* suivi de leur numéro de matricule, avant de répondre à l'appel...

"Une tête carrée", le texte le plus poignant sans doute, revient sur l'internement

psychiatrique de l'auteur en 1959 à l'hôpital Mustapha où elle est déclarée *"aliénée mentale dangereuse"* avant de subir vingt et un électrochocs, administrés par un certain professeur Sutter. D'autres textes relatent l'exil en France en 1960 puis en Suisse et la tentative d'assassinat à Paris perpétrée par la "Main rouge" (organisation armée française chargée d'éliminer des indépendantistes algériens, marocains et tunisiens) à laquelle l'auteur échappera de justesse. Dans *"Les années quatre-vingt-dix"*, Eveline Safir raconte son vécu des années de violence terroriste, tout en rendant hommage à la résistance des Algériens face à l'inté-

grisme et aux intellectuels assassinés comme Abdelkader Alloula. *Juste Algérienne* contient également des photos de l'auteur à différentes époques de sa vie ainsi que des reproductions de textes écrits en prison.

Née en 1927 à Alger dans une famille catholique conservatrice, Eveline Safir Lavalette rejoint le FLN (Front de libération nationale) en 1955 après avoir été tour à tour enseignante dans une école primaire à la Casbah d'Alger, syndicaliste au CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens), cadre au sein des Scouts féminins puis membre de l'Ajaas (Association de jeunesse algérienne pour l'action sociale).

Agent de liaison de Benyoucef Benkhedda, qu'elle a connu à la revue *Conscience maghrébine*, elle héberge durant la guerre des figures du mouvement national comme Larbi Ben M'hidi et Krim Belkacem.

C'est Eveline Safir Lavalette qui, en 1956, dactylographie l'appel à la grève des étudiants et la lettre adressée à ses parents par Ahmed Zabana, premier martyr guillotiné de la Guerre de libération. Epouse de Abdelkader Safir (1925-1993), un des pionniers de la presse algérienne, Eveline Safir Lavalette est élue en 1962 à la première Assemblée constituante de l'Algérie indépendante puis à l'Assemblée nationale en 1964. Après avoir participé à la mise en place du système éducatif algérien, elle occupera à partir de 1968, jusqu'à sa retraite, diverses fonctions au ministère du Travail et dans l'administration locale.

F. B.

6e édition du Festival du raï à Sidi Bel-Abbès

La capitale de la Mekara, Sidi Bel-Abbès, vit, depuis lundi, aux rythmes enivrants et chaloupés de la chanson raï, à l'occasion de la 6e édition du Festival national dédié à ce genre musical controversé. Six plateaux composés des vedettes les plus en vue de la chanson raï sont au menu de ce festival devant se poursuivre jusqu'au samedi prochain, au grand bonheur des milliers d'adeptes et de fans du raï, qui viendront des wilayas limitrophes voir et écouter leurs idoles. Les plateaux sont aussi "savoureux" les uns que les autres. Pélemêle, seront à l'affiche les Khaled, Houari Benchenat, Houari Dauphin, Cheikh Naâm, Abdou, Zahouania, Lotfi Attar, Chaba Siham, Chaba Dalila, Mazouzi, Lotfi double Canon et bien d'autres noms de la nébuleuse "planète raï". Comme à l'accoutumée, les gradins du stade des trois frères Amarouche, du chef-lieu de wilaya, lieu retenu pour ces soirées, s'avèreront exigus pour contenir la grande foule, composée essentiellement de jeunes. Les précédentes éditions ont montré l'engouement certain pour ce genre musical dont font preuve les habitants de Sidi Bel-Abbès, l'un des berceaux du raï, comme le chantait le mythique groupe de la cité de la Makkena Raina Rai. Adultés par leurs fans qui se comptent par millions ou pointés du doigt par leurs détracteurs, les chanteurs raï ne laissent point indifférents. Leurs musiques entraînantes et leurs paroles trop souvent crues "chatoillantes" les oreilles s'adressent plutôt au corps qu'à l'esprit. La situation actuelle du raï, ses origines, sa place dans la société et son devenir seront autant de sujets qui seront abordés lors d'une rencontre qui regroupera des musiciens, des chercheurs et des critiques à la maison de la culture de Sidi Bel-Abbès.

Participation de 37 troupes au 20e Festival national du théâtre scolaire à Mostaganem

Trente-sept troupes, totalisant 37.650 élèves des trois cycles d'enseignement, participent à la 20e édition du Festival national du théâtre scolaire, organisé à Mostaganem. La cérémonie d'ouverture, qui s'est déroulée dimanche soir en présence des autorités de la wilaya et un grand nombre d'enfants, a donné lieu à un défilé des troupes participantes, la présentation d'une chorale de l'école primaire Fellag-Abdelkader et d'une exposition de divers travaux des élèves. 32 troupes participantes de 32 wilayas sont en lice à la maison de la culture Ould Abderrahmane-Kaki de Mostaganem et au théâtre de la commune de Stidia, pour décrocher les trois premiers prix qui seront décernés par un jury présidé par le comédien Abdelkader Benkeroui et composé du comédien et réalisateur Ahmed Belalem et le réalisateur Abdelwahab Bouhamam. Le commissaire du festival, Mohamed Bouhali, a indiqué que cet événement organisé par la Direction de l'éducation à l'occasion du 50e anniversaire de l'indépendance nationale vise à perfectionner les talents des élèves en art dramatique et favoriser l'échange entre les participants.

Ce festival devenu une tradition permettra également de promouvoir le théâtre scolaire et éducatif et l'émergence de talents prometteurs pour l'avenir du 4e art en Algérie. Pour rappel, la 19e édition avait connu la consécration du lycée Aboubakr-Hadj Aïssa (Laghouat) pour la pièce *Le testament* et le CEM Ahmed-Bouamrane (Alger) pour la pièce *Si le chahid revient*.

APS

KHADDA, LE SIGNE ET L'OLIVIER

Un documentaire prochainement réceptionné

Un film documentaire sur la vie et l'œuvre de Mohamed Khadda, pionnier de la peinture contemporaine algérienne, réalisé par le plasticien et écrivain Jaoudet Guessouma, sera "très prochainement réceptionné", a-t-on appris auprès de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), coproductrice de l'œuvre.

PAR ROZA CHAOUÏ

Coproduit par l'AARC et le producteur algérien Laith Média, *Khadda, le signe et l'olivier*, actuellement en post-production, devrait être très prochainement réceptionné, a indiqué, à l'APS, un responsable de l'AARC qui prévoit la sortie officielle du film pour le dernier trimestre 2013. Le titre du film, *Khadda, le signe et l'olivier*, est un clin d'oeil au mouvement des *"peintres du signe"*, une expression empruntée au poète algérien Jean Sénac qui désigne les plasticiens algériens nés dans les années 1930, alors que l'olivier était une des sources d'inspiration les plus fréquentes chez Khadda. Basé sur un scénario co-écrit par le réalisateur et l'universitaire Naget Khadda, veuve du peintre, le film retrace en 90 minutes la vie de l'artiste depuis son enfance à Mostaganem jusqu'à sa disparition en 1991. Pour son réalisateur, le documentaire se veut *"un hommage romance"* à un peintre, graveur et poète qui offre une



lecture d'une œuvre magistrale qui a marqué la scène artistique algérienne, rapporte l'APS. Né à Mostaganem en 1930, Mohamed

Khadda, artiste autodidacte, a forgé son approche de la peinture et de la gravure en dessinant des croquis pour l'imprimerie qui l'employait,

4e SOIRÉE DU FESTIVAL DE TIMGAD

De la spiritualité et de la musique soufie venue d'ailleurs

Spiritualité, chants sur des rythmes rap et hip-hop et musique soufie venue d'Indonésie ont marqué la quatrième soirée du 35e Festival international de Timgad. Une soirée à laquelle a assisté un public assez nombreux et qui aura marqué les esprits par l'originalité des sonorités offertes et le caractère quelque peu inattendu (mais très apprécié) du plateau proposé. C'est le groupe américain Baraka Blue et son chanteur californien Jimmy Gordon qui donnent le "la" avec des paroles et des sons rap entièrement dédiés à la religion musulmane. Dans une atmosphère empreinte de spiritualité, le chanteur de Baraka Blue, disséminant ça et là des paroles en arabe dans ses textes en anglais (*Salla Allah Aâla Mohamed, Ya Rab*), aura subjugué l'assistance massée dans les travées du théâtre de verdure de l'antique Thamugadi. L'Américain Jimmy Gordon dira qu'il essaie, par sa musique qui cible en particulier les jeunes, effacer l'image plutôt négative que se font de l'islam certains de ses compatriotes. Pris en sympathie par le public du festival, il n'hésitera pas à se diriger vers les gradins pour chanter en compagnie des spectateurs. Ce fut ensuite au tour du Chinois Abdullah Arken, né d'une famille du peuple ouïghour (ancien Turkestan oriental) de fouler la scène du théâtre de plein air. Ce jeune musulman adepte du Flamenco et sa guitare acoustique qui ne sont pas sans rappeler les sonorités gitanes aura réussi à enflammer le public déjà *"chauffé"* par le groupe Baraka Blue. "Arken" qui signifie *"homme libre"* en langue



ouïghour a pris avec bonheur des libertés avec le Flamenco, donc avec la musique d'essence andalouse, d'où cette belle fusion avec l'assistance, littéralement éblouie par la prestation de ce jeune homme attaché à l'islam mais aussi à ses racines, comme le prouve son gilet rayé multicolore, propre à sa région natale. La dernière partie de la soirée, confiée à la troupe indonésienne Debu, a été consacrée à la musique soufie, tout en méditation et en spiritualité. Chantant en sept langues et utilisant toute une panoplie d'instruments de diverses origines (iranienne, indienne, espagnole, irlandaise et arabe), Debu, son chanteur Mustapha Daoud et ses danseuses gracieuses aux robes amples et flamboyantes auront conféré une atmosphère mystique à cette 4e soirée considérée "d'exceptionnelle" par la majorité des spectateurs.

APS

Ouverture à Tissemsilt de la 2e édition des journées du cinéma et de la révolution

La deuxième édition des Journées du cinéma et de la révolution a été ouverte, lundi soir, à la maison de la culture Mouloud-Kacim-Nait-Belkacem de Tissemsilt. Organisée jusqu'à samedi prochain dans le cadre des festivités célébrant le 51e anniversaire de l'indépendance nationale, cette manifestation prévoit la projection de huit films de guerre, dont Mustapha-Ben Boulaid, L'opium et le bâton, d'Ahmed Rachedi, Patrouille à l'Est, d'Amar Laskri, et Beni Hendel, de Lamine Merbah. Un atelier de formation au profit des adhérents de la maison de la culture dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel figure au programme de cette édition ainsi qu'une exposition d'affiches de films algériens produits durant les 50 dernières années. En outre, une exposition est réservée au photographe de la révolution de libération Rafine Aïssa, avec une vente dédiée du livre *Cinéma algérien hier et aujourd'hui*, du professeur Adda Chentouf de l'université de Saïda. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation a été marquée par la projection d'un court métrage Senteurs d'Alger de l'association Cinéplus traitant du rôle de la mine Tamzaghit (Béjaïa) dans le financement de la Guerre de libération nationale. Les réalisateurs Lamine Merbah et l'acteur Hassan Benzerari ainsi que le photographe Rafine Aïssa ont été honorés lors de cette cérémonie. Le coup d'envoi de la semaine du cinéma itinérant, qui sillonnera les communes de la wilaya, a été également donné à cette occasion.

APS

PREMIER SALON INTERNATIONAL DES MUSIQUES DU MONDE

Trente-cinq acteurs présents

La première édition du Salon international des musiques du monde Aswate s'est tenue du 2 au 4 juillet au Centre des conventions d'Oran 35 acteurs du monde de la musique et du spectacle : musiciens, professionnels et amateurs, luthiers, éditeurs, producteurs, entreprises de l'événementiel, fabricants d'équipements techniques et maisons de disques, d'Algérie et de l'étranger, sont présents à cette manifestation culturelle, a indiqué le commissaire de salon, Fethi Tabet. *"Il s'agit d'un salon grand public qui servira, par ailleurs, d'espace aux professionnels de la musique*

pour leur donner la possibilité de créer des réseaux d'échange", a-t-il dit. Le Salon propose un florilège d'instruments acoustiques et électriques, modernes et traditionnels, avec, en outre, un espace *"show cases"* permettant aux fabricants de présenter les performances de leurs instruments. Au programme de cette manifestation musicale, des ateliers adressés aux jeunes générations de musiciens en vue de leur permettre d'apprendre de leurs aînés, de *"manière concrète"*, le parcours type d'un musicien professionnel et les difficultés qu'il peut rencontrer. Des concerts trempins et des "jams" permettront d'é-

couter des musiciens confirmés et de découvrir d'autres au seuil de leur carrière, a-t-on indiqué. Le salon sera clôturé avec deux concerts qui se tiendront les 2 et 3 juillet à l'auditorium du CCO. Le premier sera animé par la nouvelle star française Emanuel Djob et le musicien algérien Fethi Tabet et un deuxième par des artistes locaux, en l'occurrence Zahouania, Anouar et Madjid Hadj Ibrahim. Cet événement est organisé par le Centre culturel international musique sans frontières (France) et l'association Culture sans frontières.

APS

EL-OUED

Lancement de la manifestation "Lecture en plein air" 013

Une manifestation "Lecture en plein air 2013" vient d'être lancée à El-Oued à l'initiative de plusieurs établissements et structures culturelles locales. Placée sous le signe *"Une nation qui lit promouvra"*, cette manifestation, entamée dimanche soir au niveau des espaces verts de la ville d'El-Oued, s'assigne comme objectifs la promotion de la lecture en milieu de la population locale et l'exploitation des espaces urbains en lieux propices de lecture, ont indiqué les organisateurs. Mise sur pied par l'association

culturelle Mohamed Laïd-Al Khalifa, en coordination avec la bibliothèque publique et la maison de la culture Mohamed Lamine-Lamoudi de la ville d'El-Oued, cette première édition se déroule avec la participation également des Scouts musulmans algériens (SMA), ainsi que des hommes de lettres animant la scène culturelle dans la région. La première journée de cette initiative a donné lieu à la remise gratuite, au profit des enfants, de lots de livres leur permettant d'avoir un esprit constructif, des ouvrages et publications mis à la disposition, par la

Direction de la culture d'El-Oued, des lecteurs adultes en vue de raviver chez eux l'amour de la lecture et contribuer à sa promotion en milieu social. Le directeur de la bibliothèque principale publique, Tidjani Tamma, a indiqué que cette action sera reconduite durant l'actuelle période estivale à travers les 30 communes de la wilaya. Il a relevé que cette initiative vise la réhabilitation et la mise en valeur des espaces verts, devenus fiefs de délinquance, en lieux de lecture et d'échanges culturels dans la région.

APS

FESTIVAL DU RAÏ DE SIDI BEL ABBÉS

Dalila et Raïna Raï enflamment les gradins

La sulfureuse Cheba Dalila et le mythique groupe Raïna Raï, version Hachemi Djelloul, par leur brève prestation, ont sauvé la première soirée de la 6e édition du Festival national de la chanson raï, lancée lundi dernier au stade des trois frères Amarouch de la ville de Sidi Bel-Abbès.

Même les organisateurs ont reconnu que cette première soirée est "une pré-ouverture" du festival. "Elle nous permet de mettre au point les derniers réglages techniques et de vérifier la qualité de la sonorisation avant le rendez-vous de mardi avec comme vedette principale le King Khaled", a souligné, à l'APS, un membre du commissariat du festival. Le public venu nombreux a longuement ovationné sa coqueluche Cheba Dalila. En véritable bête de scène, la chanteuse a littéralement enflammé les gradins avec ses meilleurs tubes, *Nebghih houwa matsalouniche* (je le désire et je l'assume) et *Ana wa oumri* (moi et mon amour), repris en chœur par des centaines de fans. Cheba Dalila a chanté la femme possessive, jalouse et matérialiste. Elle a "crié" haut et fort son amour pour l'homme frivole, "convoité" par d'autres concurrentes. Avec trois chansons seulement, la chanteuse a su exploiter sa notoriété auprès du jeune public pour réussir son tour de chant et marquer de son empreinte cette première soirée du festival. Pour sa part, le groupe mythique Raïna Raï est resté, quant à lui, fidèle à l'image qu'il s'est forgé depuis les années 80. Les divergences entre les membres fondateurs qui ont conduit à la dislo-



cation du groupe n'ont pas eu d'effet sur le style musical adopté et la manière d'interpréter. Hachemi Djelloul a littéralement occupé la scène, s'adonnant à fond en chantant et en dansant, donnant un rythme "speed" et endiablé à certains tubes légendaires du groupe comme *Ma galouli aalik* (les gens m'ont dit à ton sujet), *Ki N'dir* (Que faire) ou encore *Ya Zina* (ô belle), chanson interprétée dans "un nouvel habillage" dans lequel sonorités traditionnelles et du terroir se sont merveilleusement mariés avec les tempos modernes. Mardi, l'autre fondateur du groupe, Lotfi Attar, était sur scène pour donner comme un autre "regard" sur l'autre Raïna Raï. Le duel risque d'être exaltant, sachant toute la fougue et le travail de recherche sur les textes et la musique que réalise Lotfi Attar. Les autres chanteurs programmés comme Cheb Mahfoud, Cheb Hassen et Cheb Anis,

malgré tous les efforts qu'ils ont déployés, n'ont réussi que de temps à autre "réveiller" le public, notamment lorsqu'ils lançaient en leur direction des slogans du genre "One, two, three, viva l'Algérie" ou encore "Tahya nass Bel-Abbès". A signaler le bref passage de Cheikh Naâm, un vétéran de la chanson raï et auteur de meilleures chansons de certaines vedettes comme le défunt Hasni, Houari Benchenat et bien d'autres. Chanteur à textes, cheikh Naâm n'a pas failli à sa tradition. Contrairement à ses autres collègues, il a interprété des mélodies douces au rythme de la "Rumba" et de la musique chaloupée latino-américaine. L'imposant — au sens propre et figuré du terme — Cheikh Mazouzi a été, lui aussi, à la hauteur de sa réputation, confirmant une nouvelle fois le titre de "Pavarotti du raï" que les connaisseurs lui ont attribué. Avec sa voix de ténor, il a interprété "Aachq khiyana"

(l'amour est trahison), comme il a repris la très célèbre chanson du terroir "Wal chouli", dédiée à la révolution armée et au courage des moudjahidine durant la Guerre de libération nationale. La cérémonie d'ouverture du festival a été présidée par le wali de Sidi Bel-Abbès qui a honoré à l'occasion le lauréat du concours "Alhan wa chabab 2013", le jeune Mohamed Elyas Bousmaha. Celui-ci, qui a eu la lourde tâche d'ouvrir le bal, a été vaincu par le trac et l'émotion au point où sa prestation a été tout simplement ratée.

A relever la bonne organisation mise en place au stade des trois frères Amarouche, où une aile entière a été réservée aux familles. Les moyens humains mis en place par les services de la sûreté et de la Protection civile ont permis un déroulement dans le calme et sans aucun couac de cette soirée.

9e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DES DANSES POPULAIRES À BEL ABBES

Tomber de rideau sur une soirée haut en couleur

La 9e édition du Festival international des danses populaires a pris fin lundi à une heure tardive de la soirée, avec une ultime soirée haute en couleurs et en mouvements donnée au théâtre de verdure de la ville de Sidi Bel-Abbès. Une cérémonie de remise de diplômes et de présents aux treize troupes étrangères participantes a été organisée à cette occasion en présence du wali Mohamed Hattab. La cérémonie de clôture de ce festival s'est déroulée en présence d'un public nombreux et connaisseur qui n'a pas cédé à la tentation de se rendre au stade des trois frères Amarouche, où se déroulait la première soirée du festival de la chanson raï. Ouvert jeudi dernier, cette 9e édition a donné lieu à des spectacles riches en couleurs et en mouvements syn-

chronisés, où élégance et beauté des gestes étaient maîtres. Les 13 troupes étrangères, venues de différentes contrées du monde, étaient porteuses de messages de paix, de fraternité et de solidarité. Le public abassi a fortement ovationné des troupes de Colombie, de Turquie, de France, de Bélorussie, du Liban, de Palestine et de bien d'autres contrées. Comme il a eu à découvrir et à applaudir une expérience réussie d'une Algérienne installée en Espagne qui a présenté, par le biais de sa troupe El Djazaïr, constituée de danseuses espagnoles, un mariage réussi entre le Flamenco, la danse algérienne et la musique raï. La commissaire du festival, Mme Halima Hankour, a souligné à l'APS que le fait de réunir en une seule édition, 13 troupes étrangères est en soi

un challenge et un signe de réussite de cette nouvelle édition du festival. Elle a souligné la nécessité de passer à une autre étape, celle de l'initiation de travaux de recherche et d'études relatives aux danses populaires en tant qu'éléments de l'identité nationale et de manifestations culturelles, artistique, anthropologique, psychologique et sociale d'une région ou d'un pays. La commissaire du festival ambitionne de créer un musée dédié aux danses populaires, à ses instrumentations et ses accessoires afin de conserver cet héritage ancestral plus que jamais menacé de disparition, du fait de la modernisation et la mondialisation.

APS

GUELMA Ouverture du 2e Festival de la musique actuelle

La musique typique du patrimoine local et les orchestrations modernes ont mis en appétit le public qui a assisté, très nombreux, à l'ouverture, lundi soir à Guelma, de la 2e édition du Festival national de la musique actuelle. Très en verve comme à son habitude, l'artiste, originaire de l'antique Calama, a su, grâce à sa voix puissante et ses mélodies mêlant flûte, bendir et synthétiseur, déchainer la foule, constituée majoritairement de jeunes, qui a pris d'assaut les travées du stade communal. Durant près d'une heure, Kamel El Guelmi a empli la scène de son talent en interprétant ses meilleures chansons parmi lesquelles Erkeb ou rouh, Rayeh nechki Ielbey, Kheddoudj et en clôturant son tour de chant avec El ayam kif errih felberrima un succès immortalisé par Cheikh El Afrit. La première soirée de ce festival, organisé jusqu'au 6 juillet prochain sous l'égide du ministère de la Culture, a été marquée par un afflux considérable du public guelmi, des jeunes en majorité, mais également de nombreuses familles, visiblement toutes heureuses de pouvoir sortir le soir et fuir le train-train quotidien. Un public qui a pu ensuite se délecter jusqu'au milieu de la nuit des genres gnaoui, avec Djemaoui Africa, staïfi avec Cheb Slimane et chaoui avec Nasreddine Horra.



ACCUSÉ levez-vous !



DIVORCE

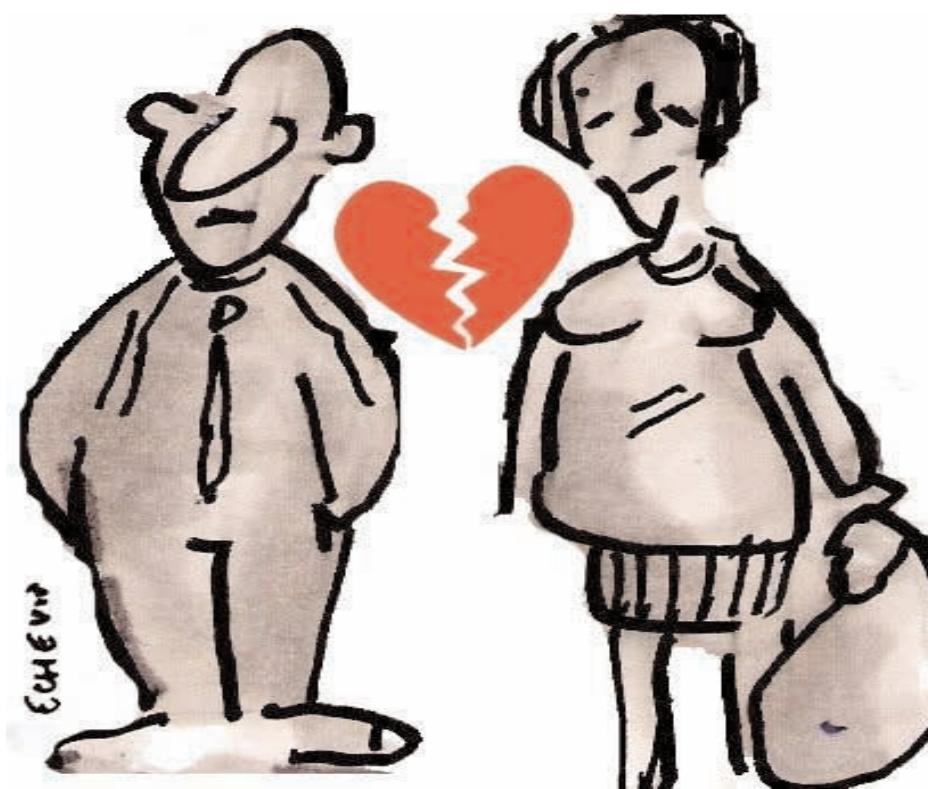
“Mon mari n'avait pas l'odeur d'un homme !”

Les femmes ont parfois plus de nif que les hommes. Quand un mari les déçoit de quelque manière que ce soit, elles demandent le divorce. Mais cela n'est toujours pas facile parce que le divorce dans notre société c'est l'homme qui le demande.

Les jeunes filles rêvent toutes d'avoir pour associé de leur vie un homme beau, fort, courageux, honnête... bref une personne chez qui se retrouvent toutes les qualités morales et physiques qui puissent exister chez un être humain et qui font que celui-ci est exceptionnel. Mais hélas ! Souvent, la déception qui attend les rêves des jeunes filles est très grande. Elles découvrent que l'époux avec qui elles ont lié leur existence ne jouit pas des qualités qu'elles auraient voulu voir réunies chez lui... Pire ; il n'est même pas un homme ! Comment est-ce possible ?

Hayat était mariée depuis trois ans avec Sid-Ali quand elle a découvert que celui-ci était le souffre-douleur de son patron. "Je suis sortie de chez le médecin qui me traitait depuis une année et demie pour ma stérilité avec une seule idée en tête : voir Sid-Ali et lui annoncer la bonne nouvelle. J'étais enfin enceinte ! Sid-Ali était responsable financier dans une importante entreprise privée. Je voulais lui annoncer la bonne nouvelle dans son bureau. Un bureau que je n'avais jamais vu parce qu'il m'avait toujours interdit de lui rendre visite à son lieu de travail. Pourquoi ? Il ne m'a jamais donné d'explication mais, ce jour-là, j'allais découvrir cette explication et en même temps la face cachée de sa vie.

J'étais arrivée tout près de l'immeuble où se trouvait l'entreprise où Sid-Ali travaillait quand je l'ai vu sortir d'un salon de thé avec un thermos à café. J'étais étonnée parce qu'il ne buvait jamais de café ! Mais qu'est-ce que cela voulait dire ? Sur le moment, je me suis dit qu'il devait avoir une petite amie au bureau à qui il aimait rendre de menus services moyennant je ne sais quelle contrepartie. J'avais en partie raison. Le café n'était pas pour lui et n'était pas non plus destiné à quelque secrétaire mignonne mais à son... patron. Je me suis présentée à la réception et on m'a autorisée à aller voir mon mari. Je ne l'avais pas trouvé dans son bureau... mais comme j'ai entendu quelqu'un crier dans un bureau voisin, je m'y suis rendue. Je me suis arrêtée devant la porte et c'est là que j'ai découvert que c'était après mon mari que le patron hurlait. Et si au moins c'était pour un motif professionnel. J'ai entendu le directeur dire à mon mari : "Combien de fois dois-



je te dire que je n'aime pas le café léger ? Tu es débile ou quoi ? Et mon mari qui lui répondait : "Pardonnez-moi Si Abdellah ! La prochaine fois, je ferai attention !" Et l'autre de l'humilier davantage : "Tu es débile ! Cela fait des mois que tu me ramènes du café et tu ne sais pas encore comment je le bois ?"

J'avais honte de moi ! Sur le moment, j'ai eu envie de retourner chez mon médecin pour avorter ! Je ne pouvais pas supporter l'idée que mon fils ou ma fille puisse avoir un père aussi lâche. Et comme il continuait à se faire traiter de «b'ghal» sans broncher, je suis entrée dans le bureau et j'ai hurlé après lui en le traitant de tous les noms ! Quant à son patron, je lui ai dit des choses que la décence m'empêche aujourd'hui de répéter. Puis, je suis sortie avec la ferme intention de partir chez mes parents et de demander le divorce. J'étais si malheureuse après avoir découvert la lâcheté de mon mari que je ne voyais pas où je mettais les pieds. Et c'est ainsi que j'ai été heurtée par une voiture. J'ai passé près de deux mois dans un hôpital où l'on m'a notamment nettoyé le ventre. Mon bébé n'a pas survécu au choc. C'est dur de découvrir qu'on a épousé quelqu'un de lâche, qui ne se comporte pas en homme. A la limite, je peux comprendre qu'une personne incompétente puisse se laisser piétiner de la sorte mais quand on a des diplômes et qu'on a fait ses preuves dans son domaine, je ne vois pas comment on peut devenir aussi servile devant son patron. C'est moi qui ai demandé le divorce ! Et je l'ai obtenu après près de deux ans de bataille juridique. J'étais prête à aller à la cour suprême pour ne plus vivre avec un homme en qui "il n'y a pas d'odeur d'homme".

Ahmed et Taos formaient une joyeuse petite famille avec leur fils Salah jusqu'au jour où la jalousie et la suspicion s'immiscèrent entre eux. En sortant ce matin-là, Ahmed aperçut un jeune homme d'une trentaine d'années environ, adossé au rideau métallique d'un des magasins se trouvant face à l'immeuble où il habitait.

C'était quelqu'un qu'il n'avait jamais vu auparavant. Était-il venu attendre quelqu'un ? Était-il un agent de police en civil qui surveillait quelque suspect ?

Il monta dans sa voiture et démarra tout en se disant qu'il ne pouvait s'agir que d'un vulgaire malfrat en quête d'un mauvais coup.

Arrivé à son bureau, il n'arrivait pas à se débarrasser de son doute. Ses collègues s'en rendirent compte et lui demandèrent ce qu'il avait.

- Ce matin, en sortant, j'ai aperçu un type bizarre au bas de l'immeuble où j'habite. Il avait l'air d'attendre quelque chose mais je ne sais quoi.

- C'est probablement un cambrioleur "supervisant" le quartier. Il essaie de repérer les logements à voler, opina Yacine, un petit "vieux" de cinquante ans.

- Je pense que Yacine a raison, renchérit Slimane, âgé d'à peine vingt-cinq ans lui. De nos jours, il suffit qu'un appartement soit déserté quelques heures pour que des "déménageurs" lui rendent visite. Toi, tu n'as pas à t'inquiéter. Ta femme est à la maison. Donc aucun risque.

- Oui... j'ai même placé une porte en fer ! lâcha avec fierté Ahmed du haut de ses trente-huit ans.

A 17h, il arriva chez lui. Avant de s'engouffrer dans l'immeuble, il regarda autour de lui. Il n'y avait plus la moindre trace de l'inconnu. Il avait dû finir son

étude topographique, plaisait-il intérieurement.

Ce fut son gosse de six ans qui lui ouvrit la porte. Il le prit dans ses bras et l'embrassa. Taos, sa femme lui souhaita la bienvenue et lui prit sa serviette des mains. Ahmed s'apprêtait à entrer dans la salle de bains lorsque le gosse lâcha brusquement dans son dos :

- Ah ! Papa ! Si tu savais ce que maman a fait aujourd'hui !

- Qu'est-ce qu'elle a fait ? demanda-t-il avec un visage livide tout en continuant à penser à l'inconnu de la matinée.

- Tais-toi ! Petit monstre ! hurla la mère après son gamin.

Un soupçon diabolique traversa alors la tête d'Ahmed. Il s'agenouilla et demanda à son fils.

- Salah, dis-moi ce que maman a fait.

- Non... si je le dis, elle va me battre.

- Si tu ne le dis pas, c'est moi qui te battrai.

- Maman me fait plus mal que toi, alors je préfère ne rien dire. Je préfère que ce soit toi qui me bates !

Ahmed sentit son sang bouillir dans ses veines. Son soupçon était devenu une certitude. Une gigantesque et satanique certitude. Il savait maintenant ce qu'attendait l'inconnu au bas de l'immeuble ! Il se redressa tel le ressort d'un matelas comprimé qu'on lâche soudain et sauta sur sa femme qu'il roua de coups.

- Ah ! C'est comme ça, hein ? Tu attends que je sois parti au travail pour faire entrer des inconnus chez moi, hein ? Salope ! Vipère ! J'ai vu ton amant ! Pourriture ! Traïtresse ! Traïtresse !

L'enfant, terrorisé par cette violente réaction qu'il n'attendait pas, ouvrit la porte et se mit à hurler.

Les voisins sortirent et arrachèrent la malheureuse épouse des mains du mari fou furieux.

Quand il se fut calmé, son fils lui expliqua qu'il voulait seulement lui dire que sa mère avait préparé son plat préféré : du couscous avec du poulet et de la sauce blanche !

Le petit Salah, qui aimait les mauvaises plaisanteries, voulait juste "saboter" la surprise de sa mère en divulguant "l'identité" du plat bien avant le dîner. Ahmed regretta son geste et demanda à sa femme de lui pardonner son égarement. Mais celle-ci, par dignité, préféra retourner chez ses parents. Elle fait partie de ces femmes qui ne pardonnent pas les soupçons déshonorants ! Elle aussi dut se battre pour convaincre les juges qu'elle ne pouvait pas vivre avec un homme qui la croit capable de l'ignominie.

K. A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE OUARGLA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

-Origine du financement : Programme de consolidation de la croissance économique 2010-2014
(tranche 2011)
-Intitulé de l'opération : Evacuation des eaux usées de l'agglomération de la ville d'El-Hadjira

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° : 21/2013 paru dans :

-EL ITIHAD du 01/04/2013
-MIDI LIBRE du 01/04/2013

et concerne :

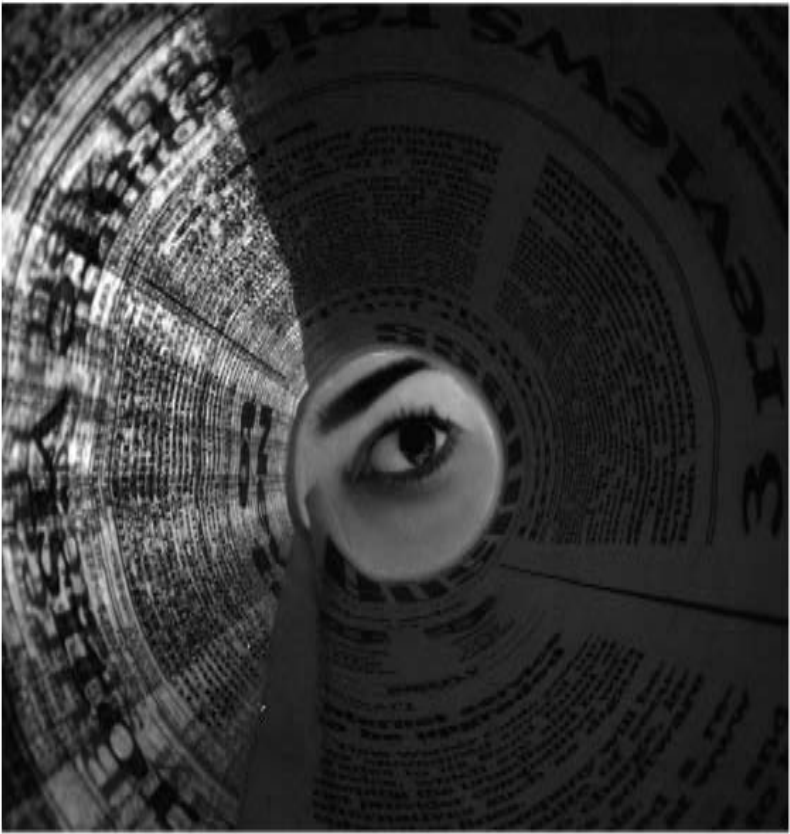
LOT : Réalisation, équipement et électrification de la principale station de pompage à EL-Hadjira

Que le marché est attribué provisoirement à l'entreprise :

Entreprise	Note total	Montant de l'offre en TTC	Délai	Observation
SOCIETE EL WIAM DES CONDUITES	50 pts	23 030 046, 00	04 mois	moins disante

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission compétente (cf. à l'article 101 du code des marchés publics).

Midi Libre N° 1917 | Jeudi 4 juillet 2013 - ANEP - 528 913



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'URBANISME
ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE BLIDA
(NIS : 000209015006256)

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT
N°33/2013

La Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Blida lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :
La réalisation des travaux de VRD primaires et secondaires du site Jesuite commune de Boufarik

Seules les entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Blida sise au boulevard des Martyrs à Ouled Yaich sur présentation du certificat de qualification **catégorie 02 et plus en travaux publics (activité principale ou secondaire)** en cours de validité copie conforme légalisée et contre paiement des frais de tirage fixés à mille cinq cents dinars (1500 DA) pour le compte du bureau d'étude.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres conformément aux orientations du cahier des charges.

Les offres doivent être scindées en deux (02) enveloppes distinctes, l'une contenant l'offre technique et marquée (offre technique) et l'autre contenant l'offre financière et marquée (offre financière). Les deux offres seront mises sous pli extérieur portant la mention :

DUC DE BLIDA
SOUMISSION À NE PAS OUVRIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE VRD PRIMAIRES
ET SECONDAIRES
DU SITE JESUITE COMMUNE DE BOUFARIK

Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Blida sise au boulevard des martyrs à Ouled Yaich.
La date de dépôt des offres est fixée avant 12h00 au 21e jour à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans le BOMOP.

La durée de validité des offres est la durée de préservation des offres (21 jours) augmentée de 3 mois conformément à l'article 65 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics à raison de 30 jours par mois.
Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers qui s'effectuera en une séance publique le dernier jour de dépôt des offres à 14 h 00 au siège de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Blida (au cas où ce jour coïncide avec un jour férié ou un week-end, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure).

Midi Libre N° 1917 | Jeudi 4 juillet 2013 - ANEP - 529 079

JUDO, CHAMPIONNAT D'AFRIQUE CADETS-JUNIORS

Début, hier, de la compétition à la salle Harcha-Hacène

C'est hier que se sont ouverts, à la salle Harcha-Hacène à Alger, la 13e édition du championnat d'Afrique des nations de judo junior et la 2e édition pour les cadets, en présence de 150 athlètes, dont 124 filles représentant 19 pays.

PAR MOURAD SALHI

Les premiers Algériens à rentrer en lice étaient des cadets. Une dizaine d'athlètes algériens se sont présentés hier à l'occasion de la première journée de ce rendez-vous continental sur les trois tatamis de la salle Harcha-Hacène. Outre l'Algérie, le pays organisateur, cette compétition, qui s'étalera sur trois journées, regroupera 18 autres pays après le désistement de la Côte d'Ivoire en raison de difficultés financières. *"Une sélection ivoirienne des Juniors s'était pourtant préparée pour les combats en Algérie. Mais à la dernière minute, l'Etat n'a pas dégagé les moyens nécessaires qui permettraient aux Eléphanteaux judokas d'honorer le rendez-vous algérien"*, a déclaré le président de la FIJDA, Isaac Angbo, cité par la presse locale. Il s'agit du Botswana, Libye, Maroc, Tunisie, Egypte, Zambie, Gabon, Seychelles, Iles Maurice, Burkina Faso, Tchad, Afrique du Sud, Burundi, République Centrafricaine, Djibouti, Kenya, Mozambique et Sénégal. La précédente édition, rappelons-le, s'est déroulée à



Gaborone, à Botswana, avec la participation de 6 pays seulement. Ce rendez-vous d'Alger constitue une étape importante pour préparer la relève qui représentera dignement l'Algérie lors des prochaines échéances internationales. *"Nous sommes à trois années des jeux Olympiques 2016 et c'est le moment de commencer à dégager un groupe de judokas qui bénéficieront d'un programme de préparation en prévision des jeux de Rio"*, a indiqué dernièrement, à Alger, le président de la Fédération algérienne de judo (Faj, Messaoud Mati, lors d'une conférence de presse. Pour cette

édition d'Alger, les présents confirment qu'elle sera d'un niveau très élevé car elle sera animée par les meilleurs athlètes du continent. Une bonne opportunité, donc, pour les athlètes algériens pour acquérir une certaine expérience en prévision des prochaines échéances. *"Nous profiterons de ce paramètre pour choisir les éléments qui représenteront l'Algérie lors des Championnats du monde cadets en août prochain à Miami, aux Etats-Unis, et juniors en octobre 2013 à Ljubljana, en Slovénie"*, a ajouté le président de la Faj. **M. S.**

ASO CHLEF

Samir Zaoui pose ses conditions pour rempiler



L'ancien défenseur international Samir Zaoui a indiqué mercredi qu'il conditionnait le prolongement de son contrat avec l'ASO Chlef par la régularisation de sa situation financière, n'écarter pas l'idée de raccrocher les crampons s'il ne venait pas de trouver un accord avec le club de Ligue 1 algérienne de football. *"Certes, j'ai eu une discussion avec les dirigeants de l'ASO ainsi que l'entraîneur Meziane Ighil qui a souhaité que je poursuive avec le club, mais il faudra d'abord qu'on réguli-*

se mes arriérés de salaires avant d'entrevoir la prolongation de mon contrat", a déclaré à l'APS, le capitaine emblématique chélifien. *"On aborde la quatrième saison du professionnalisme, et cela exige que les joueurs soient payés à temps, chose qui fait défaut dans la majorité des clubs algériens"*, a-t-il regretté. Zaoui, qui a fêté ses 37 ans depuis un mois, n'écarter pas, en outre, de mettre un terme à sa carrière de joueur s'il ne ressentait pas *"la motivation nécessaire"* pour poursuivre sur les terrains. *"Prendre la retraite est une autre*

éventualité pour moi, surtout si je perdais cette motivation de poursuivre sur les terrains. Tout dépendra, donc, de ma prochaine discussion avec les dirigeants de l'ASO", a encore expliqué Zaoui, qui a révélé avoir été contacté par d'autres formations, à l'image du NA Hussein-Dey et de l'USM Annaba (Ligue 2), mais il n'a pu donner une suite favorable à leurs sollicitations. Par ailleurs, et même s'il n'a pas encore tranché sur son avenir à l'ASO, l'ancien défenseur central des Verts a affirmé avoir aidé les dirigeants du club à recruter lors de cette période des transferts d'été, en convaincant un bon nombre de joueurs d'opter pour les Rouge et Blanc. Le joueur, qui est à Chlef depuis l'an 2000, n'a pas caché, au passage, sa satisfaction du retour de l'ancien coach national, Meziane Ighil, aux commandes techniques du club, surtout que son premier passage à l'ASO a été couronné par un titre de champion historique (2010-2011). *"Je suis persuadé que le retour de Ighil apportera beaucoup à l'équipe après la difficile saison qu'elle vient de passer. Seulement, connaissant cet entraîneur, je suis persuadé qu'il sera exigeant avec les dirigeants à propos de la situation financière des joueurs, car il veut toujours travailler dans la sérénité totale"*, a averti Zaoui.

CAN 2019

La FAF a présenté une candidature "solide" à la CAF

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a affirmé mardi que la Fédération algérienne de football (FAF) a présenté un dossier "solide" à la Confédération africaine de football (CAF) pour organiser la coupe d'Afrique des nations en 2019 (CAN2019). Intervenant en marge du championnat national de tir (Tipasa), M. Tahmi a estimé que l'Algérie a des "chances réelles" de décrocher l'organisation de la CAN pour la deuxième fois après celle de 1990, ajoutant que le pays dispose des infrastructures nécessaires pour abriter cet événement sportif continental. A une question sur la participation algérienne à la 17e édition des Jeux méditerranéens de Mersin en Turquie (20-30 juin), le ministre s'est dit satisfait des résultats obtenus par les athlètes algériens, notamment dans les sports individuels à l'instar de la boxe et de l'athlétisme où les athlètes ont réalisé des "performances meilleures que celles attendues", a-t-il dit. M. Tahmi a toutefois exprimé son insatisfaction des résultats "décevants" obtenus lors de ces joutes par les sélections nationales, appelant les fédérations à œuvrer davantage notamment lors des championnats nationaux. Avec un total de 26 médailles (9 or, 2 argent et 15 bronze) remportées lors de ces Jeux méditerranéens, l'Algérie a terminé à la 10ème place au classement général. La délégation sportive algérienne qui a participé à ces joutes est arrivée mardi à l'aube à Alger.

CR BELOUZDAD, REVIREMENT DANS LE LITIGE AVEC SLIMANI

Le TAS sera interpellé

La direction du CR Belouizdad (Ligue 1, Algérie) s'est dite mardi "surprise" par le revirement que vient de prendre l'affaire de son joueur Islam Slimani, en recevant une notification de la part de la fédération algérienne de football (FAF) annonçant la résiliation du contrat de l'international algérien par la chambre de résolution des litiges (CRL), alors qu'elle avait eu auparavant "des garanties pour avoir gain de cause". Dans la notification en question, la CRL justifie sa décision par la non tenue par la direction belouizdadie de ses engagements envers le buteur des Verts, de prendre à son compte l'achat d'un appartement au profit de l'attaquant. Une condition exigée par le joueur et retenue dans l'une des clauses du contrat signé entre les deux parties l'été dernier. Mais l'avocat du CRB a affirmé à l'APS "qu'aucun délai n'a été fixé dans le contrat en question pour le paiement de ces charges, ni le montant de l'immobilier", rappelant que les règlements autorisent la CRL à libérer le joueur que "s'il n'a pas perçu ses salaires depuis plus de trois mois, ce qui n'est pas le cas du joueur Slimani". La même source a indiqué, en outre, qu'un recours sera déposé au niveau du tribunal sportif arbitral (TAS) dès mercredi, et que la direction du CRB "compte épuiser toutes les démarches administratives pour être rétablie dans ses droits". Lundi, Zoubir Boudoua, membre du conseil d'administration du Chabab, a déclaré à l'APS que son club avait eu gain de cause dans son litige avec Slimani, se référant "aux assurances reçues de la part de la CRL" après le traitement de l'affaire il y a quelques jours.

JSM BEJAIA

Nouredine Saâdi, nouvel entraîneur

Nouredine Saâdi est officiellement le nouvel entraîneur de la JSM Béjaïa, a annoncé mardi le club de ligue 1 professionnelle de football sur son site officiel. L'ex-entraîneur du CA Bizerte (Ligue 1 tunisienne) succède à Gianni Solinas qui a été remercié en fin de saison. Saadi sera secondé dans sa tâche par Hamoudi Tribeche (entraîneur adjoint) et Kacem Salim comme préparateur physique, précise la même source. L'ASO Chlef est le dernier club algérien entraîné par Nouredine Saâdi avant d'effectuer la saison dernière une brève expérience avec le CA Bizerte. Outre l'ASO Chlef, Saâdi a dirigé plusieurs autres clubs algériens entre autres, l'USM Alger, le MC Alger et la JS Kabylie.


www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING - Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. - D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. - D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients Missions : - Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution - Evalue le positionnement de la société sur le marché, - Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, - Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, - Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing - Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée - Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) - Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients - Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, - Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) - Veille à la diffusion des supports d'information, - Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... - Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits - Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes - Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels - Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes - Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, - Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner	- Pilote et met en œuvre la politique commerciale - Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services - Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires - Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences - Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... - Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées - Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client - Elabore les stratégies de ventes offensives - Assure la mise en œuvre des techniques de ventes - Met en place un réseau de distribution - Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution - Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire - Développe et suit les grands comptes - Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques - Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs - Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants - Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs - Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures - Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs - Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction - Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs Profil : - Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience - Sens de communication - Capacité de négociation et de persuasion - Force de persuasion - Rigueur, adaptabilité et mobilité - Compétences managériales - Sens de l'analyse - Raisonnement inductif et déductif - Doté d'esprit positif et créatif - Focalisé sur les résultats - grande résistance à la pression - Capacité de détecter et de gérer les problèmes - Maîtrise du français et de l'outil informatique - Discrétion élevée et intégrité morale	Avantages : - LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER Lieu de travail principal : - Kouba Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE Missions : - Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas - Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs - Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. - Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports - Etablissement des documents liés au mode de transport - Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise - Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement - Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi - Rapprochement fin de mois avec la comptabilité - Tenue à jour des documents de gestion logistique - Gérer les réclamations clients. Profil : - Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. Lieu de travail principal : - Alger Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE Missions : - Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. - Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE - Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société - Montage et mise en forme du processus HSE - Management et Pilotage du Processus de HSE. - Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. - Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord - Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. - Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE Profil : - Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle - Formation supérieure en hygiène, sécurité et	environnement. - Expérience minimale 02 ans - Expérience sur un poste similaire souhaitée - Dynamique - disponible Lieu de travail : - Alger Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT). Missions : - Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. - Supervise et contrôle la gestion des agences. - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra Compétences : - Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum - Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail - Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives - Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire - Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus - Maitrise parfaite de l'outil informatique - Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles - vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public - Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. Lieu de travail : - Alger
--	---	--	--

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

ETUDE NOTARIALE DE BEN AKNOUN CODE 2210
Maître MERABET Ahmed 64, Cité des Moudjahidine
SOCIETE EURL "PPG ALGERIE Peintures et revêtements"
CAPITAL DE 145.000.000 DA
SIEGE SOCIAL : « 4 Ferme Munich, Dar El Beida » ALGER

**DEPÔT D'UN PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE TENUE LE 05/08/2012**

Aux termes d'un acte établi en l'étude le 06/08/2012 enregistré en application des décisions prises par l'associé unique en l'assemblée générale extraordinaire de la société EURL « PPG Algérie Peintures et revêtement » tenue en date du 05/08/2012 :

-1^{re} RESOLUTION :
-La société PPG international SAS, l'associé unique de la société EURL « PPG Algérie Peintures et revêtement » décidé de modifier les articles 6-7 et 15 des statuts :

ARTICLE n° 06 :
En exécution de la fusion de la société mère PPG international et son absorption sans modification du capital social, la société PPG HOLDING SAS est substituée dans les apports faits par la société absorbée
Cette opération n'est pas soumise à la conformité en application de la décision du 11/06/2012 n°750/SPM/2012 :

ARTICLE N°07 : Capital
Le capital social de la société reste inchangé et fixé à 145.000.000 DA : cent quarante-cinq millions dinars répartis en 145.000 parts sociales d'une valeur nominale de (10.000) dix mille dinars inscrit au nom de l'associé unique **PPG HOLD-CO SAS substitué à PPG international en exécution de la fusion.**

ARTICLE N°15 : Gérant
Le mandat de **M. Yves Lionel Morenval** en qualité de gérant de la société est reconduit pour une durée illimitée.

2^{ème} RESOLUTION :
Ajouter les nouvelles activités à l'établissement secondaire :
-406 102 import export de produits chimiques servant à la préparation de pour tous usage
-407 001 import export d'équipements et matériel de construction et de travaux publics
Le dépôt légal auprès du Centre national du registre du commerce sera effectué

Pour avis le notaire

Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre - 367/12

ETUDE PUBLIQUE NOTARIALE
DE MAITRE TENKHI LILA
NOTAIRE A TAZMALT
WILAYA DE BEJAIA

NANTISSEMENT

Aux termes d'un nantissement reçu en l'étude le 30/08/2012 **M. HAMOUCHE Ali Ben Arezki** demeurant à IGHIL Ali, wilaya de Béjaia a nanti en faveur de la BNA agence de Tazmalt 586 en garantie une somme d'argent **(1.969.017.00 DA)** les équipements indiqués à l'acte de nantissement.

Dépôt légal auprès du centre national du registre de commerce de Béjaïa effectué.

Pour avis le notaire

Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre- 368/12

ETUDE PUBLIQUE NOTARIALE
DE MAITRE TENKHI LILA
NOTAIRE A TAZMALT
WILAYA DE BEJAIA

NANTISSEMENT

Aux termes d'un nantissement reçu en l'étude les 23 et 30/08/2012 **M. BENHAMOUCHE Djoudi ben Lounes** demeurant à Akbou, village Colonel Amirouche, wilaya de Béjaïa a nanti en faveur de la BNA agence de Tazmalt 586 en garantie une somme d'argent **(1.597.183,00 DA)** les équipements indiqués à l'acte de nantissement.

Dépôt légal auprès du centre national du registre de commerce de Béjaia effectué.

Pour avis le notaire

Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre - 369/12


Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021 63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@midi-dz.com
Publié : Tél/Fax : 021 63.79.14 publicite@midi-dz.com

Gratin de citrouille



Ingrédients :
250 g potiron
50 g de beurre
1 demi-litre de béchamel
80 g de fromage râpé
Sel, poivre
Préparation :
Couper le potiron en tranches.
Eplucher et retirer les graines.
Tailler la pulpe en gros morceaux.
La cuire à l'eau bouillante salée pendant 15 minutes. Egoutter.
Beurrer un plat creux. Ajouter les morceaux. Assaisonner. Napper de sauce béchamel.
Saupoudrer de fromage râpé.
Faire gratiner dans un four chaud, à 200°C (th 6-7).

Tourte sucrée aux œufs



Ingrédients :
300 g de pâte feuilletée
150 g de sucre en poudre
16 œufs durs
4 clous de girofle
100 g de raisins secs
50 g de beurre
1 c. à café de cannelle
Le zeste râpé de citron
Préparation :
Ecaler les œufs. Sortir les jaunes et les couper en 2 ou 3 tranches. Etaler la pâte dans un moule à tarte.
Répartir 100 g de sucre sur la pâte. Déposer les jaunes dessus. Piquer les clous de girofle sur quatre d'entre eux.
Répartir les raisins secs.
Saupoudrer le tout de cannelle, du zeste de citron et du sucre restant.
Couper le beurre en petits dés et déposer ceux-ci sur l'appareil.
Faire cuire au four à 200°C (thermostat 6/7), pendant 30 minutes.
Oter les clous de girofle. Servir tiède ou froid.

BIEN-ÊTRE

Les méthodes douces antidéprime

Vous vous dites souvent : "J'ai peur de perdre mon boulot. Je dors mal. Je me sens fatiguée, surtout le matin. Je m'énerve pour rien contre mes proches... Adoptez les méthodes douces pour lutter contre vos petits coups de déprime.

Vous êtes trop stressée :
Vous avez la sensation de vivre une série de contrariétés (embouteillages, ennui au travail, conflits familiaux, etc) et pas beaucoup de petits bonheurs en compensation.

Le conseil phyto : Les plantes maîtresses du stress sont l'aubépine et la valériane. Vous pouvez les prendre le soir en tisane.

Le conseil psy : Pour vous aider à positiver, ménagez-vous au cours de la journée des petits moments de plaisirs rien que pour vous (un brushing chez le coiffeur, une expo, un chapitre d'un bon roman, une conversation avec une bonne



copine, etc).

Vous dormez mal :
Ce n'est pas forcément de la déprime ! Parfois nos problèmes de sommeil viennent d'une mauvaise literie, d'une mauvaise orientation du lit... En revanche, si les troubles du sommeil s'installent, ils peuvent déclencher une sensation de déprime !

Le conseil phyto : Prenez une tisane de tilleul ou de camomille le soir avant de vous coucher.

Le conseil psy : Ne restez pas à ruminer dans votre lit si le sommeil ne vient pas. Après tout, si vous dormez moins aujourd'hui, vous dormirez mieux demain. Et mieux vaut optimiser ce temps pour vous, par exemple en lisant tranquillement le temps que le sommeil revient.

Vous êtes fatiguée, surtout le matin :
Tous les déprimés s'en plaignent, surtout le matin. C'est aussi le cas si la sensation de

lassitude est à la fois physique et morale, sans cause objective associée, même si on a assez dormi.

Le conseil phyto : La plante antifatigue par excellence est le ginseng rouge, à prendre en tisane également.

Le conseil psy : Faites le point avec un médecin en qui vous avez confiance. Une bonne consultation permet de relativiser, le temps que la situation s'améliore.

Vous vous énervez pour rien contre vos proches :

L'irritabilité a un visage différent selon qu'elle a une cause précise (une déception, une contrariété dans le travail, un souci de santé ou une maladie chronique...) ou qu'elle n'en a pas. Ce dernier cas révèle alors un problème profond, mais il est heureusement plus rare (en cherchant bien on trouve souvent une raison à son irritation).

Le conseil phyto : Prenez des tisanes d'aubépine et de millepertuis.

Le conseil psy : Trouvez dans votre entourage une personne entreprenante qui vous entraîne dans des activités positives et amusantes ! Se distraire et voir du monde améliore beaucoup l'humeur.

CONSEILS PRATIQUES

Entretenir son robot ménager

L'entretien de votre appareil garantit le bon fonctionnement et la longévité de votre robot. Voici quelques conseils pour mener à bien cette opération !

Nettoyer le corps du robot

Avant toute manipulation, veillez à bien éteindre votre robot et à le débrancher ! N'immergez jamais la partie qui renferme le moteur dans l'eau. Essayez-la simplement avec un chiffon humide, puis séchez-la. Produits abrasifs et éponges métalliques sont à proscrire.

Les bols :

Pour laver vos bols, 2 solutions : le lavage à la main ou l'option lave-vaisselle. Dans un premier temps, vérifiez sur votre notice d'utilisation si le lave-vaisselle est autorisé. C'est effectivement le cas ? Assurez-vous que les bols en plastique ne soient pas trop serrés dans la

machine afin d'éviter les déformations.

Vous lavez à la main ? Utilisez votre liquide vaisselle habituel ainsi qu'une éponge non-abrasive. Pour les traces tenaces et si vos accessoires sont colorés (carottes, betteraves rouges...), frottez-les préalablement avec un chiffon imbibé d'huile de cuisine. En revanche, n'utilisez jamais de brosse métallique, de paille, de fer ou de Javel pour les nettoyer.

Les autres accessoires :

Lavez-les à la main avec votre produit vaisselle habituel. Afin de ne pas les endommager, n'utilisez pas d'éponge abrasive.

Bon à savoir : les parties métalliques —grilles et couteaux notamment— doivent rester grasses. Enduisez-les d'huile alimentaire.

Astuce : pour nettoyer les orifices de la tête du hachoir à viande et décoller les résidus d'aliments qui s'y seraient logés, faites-y passer de la mie de pain !



Astuces...Astuces...Astuces

Décongeler sa viande sans risque :



Décongelez-la au réfrigérateur ou dans votre four micro-ondes. Jamais à l'air libre, car cela favorise le développement des bactéries...

Séparer les blancs des jaunes :



Cassez vos œufs dans un entonnoir. Les blancs glisseront à travers alors que les jaunes resteront à l'intérieur.

Un rôti cuit rapidement :



Ne retirez pas l'os de votre viande. Ce dernier transporte, en effet, la chaleur à l'intérieur du rôti plus rapidement.

Conserver ses olives vertes :



Pour garder vos olives bien vertes, placez-les dans un petit bocal et recouvrez-les d'une eau fortement salée. Elles accompagneront ainsi vos salades tout au long de la semaine !

Mots

Fléchés N°1670

embrouillera bloqueront	↓	résider sorcellerie	↓	statuifié lutta	↓	encore déchirer	↓	bramera exploits sportifs	↓	puissantes	↓	soustrait en tenue d'Ève	↓	
porteur stagner	→									voie urbaine jeunes étudiants	→			
pouffera signe de portée	→				hardes- se débris	→	arme de poisson note de olé	→				débâ- lante	↓	
se laisse tomber (s')	→	ourlets passa tout près	→	parodie déquen- trant	→			devins téméraire atome positif	→					
absurde la part de pharaon	→					indium auleho	↓	argile rouge échouais	→		degré musical petit naupe	→		
fruit à huile verdetta	→				classé					emploi théâtral unités de scodie	→			
feras le fier	→	métal de batée petits parasites	→		suintant lombes	→	habitudes saotées voies d'accès	→			note de fin bonne femme	→	corps céleste	↓
titre boursier passant par	→							trains- sas ennulera	→					
							mauvaise odeur délassé	→						
					feras du tort luste	→					sainte de l'agenda licite	→		
concoctes traoas	→	demeu- rées	→							garrotter arène de catcheur	→			
rétro- grades	→				souhaites union eu- ropéenne	→							disposé	↓
rénu	→						art du papier plié brachio	→					pareil mais r-accourel	→
étalle de mer	→					posture de qoqa	→							
								discours inutile	→					

SUDOKU

N°1669

SOLUTION SUDOKU

N°1668

SOLUTIONS MOTS

FLECHES 1668

2	6						8		1	3	4	9	6	2	7	8	5
		4		2			1	7	8	5	9	4	7	1	3	6	2
1		5		7	9		2	6	2	6	7	8	5	3	9	4	1
			5				9		5	4	3	6	1	8	2	9	7
				9			6	3	6	7	1	2	9	4	8	5	3
		9		4					9	2	8	7	3	5	4	1	6
	4				1				3	8	2	5	4	6	1	7	9
		3		5	7				7	1	6	3	8	9	5	2	4
5				8			6	4	4	9	5	1	2	7	6	3	8

I

D

E

U

S

D

R

ALLEGRESSE

ETE

LIBERTAIRES

C

RUMINER

TAPOTA

MINERALE

ALES

GITE

ANA

ATELE

NERF

GIFLES

R

FAR

AVEN

OR

FA

TARSE

ECRASAI

RISSETTE

AS

PIS

O

FUITES

BON

ANCRERAS

PARER

HEU

ITALIE

E

TRANSIE

BASSIN

UREES

LACE

NI

PAGE

SAUTERONT

DESSUS

TRAVEE

DER

TESTE

SA

N

ARA

URNE

LOT

BRIEFER

TUYERE

UT

FRAC

ESSES

3 planètes potentiellement habitables autour de l'étoile Gliese

Des astronomes de l'Observatoire européen austral (ESO) ont annoncé avoir découvert trois nouvelles exoplanètes potentiellement habitables. Ces "super-Terres" orbiteraient autour d'une étoile appelé Gliese 667C située à quelque 22 années-lumière de nous dans la constellation du Scorpion.

D'une masse équivalant à un tiers de celle du Soleil, l'étoile Gliese 667C fait partie d'un système à trois étoiles connu sous le nom de Gliese 667 ou GJ 667. L'ensemble se situe à environ 22 années-lumière de la Terre, dans la constellation du Scorpion. C'est relativement proche de nous et surtout bien plus proche que tous les systèmes stellaires étudiés grâce à des télescopes comme Kepler. C'est pourquoi, depuis sa découverte, ce système et cette étoile ont fait l'objet de nombreuses études. Ces travaux avaient permis de découvrir que Gliese 667C hébergeait trois planètes dont une au moins serait située dans la zone habitable de l'étoile. Mais une équipe d'astronomes dirigée par Guillem Anglada-Escudé de l'Université de Göttingen et Mikko Tuomi de l'Université d'Hertfordshire ont réexaminé le système et revu ces chiffres à la hausse. L'étoile n'hébergerait pas trois planètes mais peut-être sept parmi lesquelles trois seraient potentiellement habitables : Gliese 667Cb, 667Cc, 667Cd, 667Ce, 667Cf, 667Cg et enfin 667Ch. "Nous savions, d'après des études antérieures, que l'étoile était entourée de trois planètes, nous voulions donc vérifier l'éventuelle existence d'autres planètes", explique Mikko Tuomi cité dans un communiqué de l'Observatoire européen austral (ESO). "En ajoutant de nouvelles observations et en revisitant les données existantes, nous avons été en mesure de confirmer l'existence de ces trois corps et d'en découvrir de nouveaux", ajoute-t-il.

Plusieurs planètes avec une seule étoile

Au total, les astronomes en ont donc identifié cinq plus deux autres qui demandent encore à être confirmées. Et trois de ces planètes orbiteraient dans la zone habitable de leur étoile, c'est-à-dire, ni trop loin, ni trop près d'elle, à une distance qui permettrait des conditions



favorables à l'apparition de vie. C'est la première fois que trois planètes sont découvertes orbitant dans cette zone au sein d'un même système, Gliese 667C représentant ainsi le tout premier exemple. "Le nombre de planètes potentiellement habitables dans notre galaxie est plus important si nous pouvons espérer en trouver plusieurs autour de chaque étoile de masse faible. Au lieu de regarder dix étoiles pour rechercher une seule planète potentiellement habitable, nous savons maintenant que nous pouvons en regarder une et trouver plusieurs planètes", a commenté Rory Barnes co-auteur de

l'Université de Washington.

Trois "super-Terres"

D'après les observations faites notamment grâce aux télescopes HARPS et VLT de l'ESO, ces corps seraient des planètes rocheuses un peu plus massives que la Terre mais moins qu'Uranus ou Neptune, permettant ainsi de les qualifier de "super-Terres". Par ailleurs, les trois "ont sans doute toujours la même face orientée en direction de l'étoile, de sorte que la durée de leur jour égale celle de leur année, l'une des faces étant en permanence éclairée par le soleil et l'autre baignant dans la

pénombre", précise le communiqué. Quant aux deux autres étoiles du système Gliese 667C, elles apparaîtraient sur les nouvelles planètes découvertes sous la forme d'une paire d'étoiles brillant le jour. La nuit, elles seraient sûrement aussi lumineuses qu'une pleine Lune sur Terre. "Ces nouveaux résultats soulignent à quel point il peut être précieux de réanalyser les données et de combiner les résultats avec ceux de différentes équipes et de différents télescopes", a ainsi conclu Guillem Anglada-Escudé qui entend bien avec ses collègues poursuivre l'étude du système.

Une statuette égyptienne pivoterait mystérieusement dans sa vitrine

Le conservateur d'un musée britannique n'en finit pas d'être étonné par l'étrange cas d'une statuette de l'Égypte antique. Dans sa vitrine, celle-ci s'obstine à tourner le dos aux visiteurs, sans que quiconque ne la touche... "J'ai remarqué un jour qu'elle s'était retournée. Je me suis dit que c'était bizarre parce qu'elle est dans une armoire dont je suis le seul à avoir la clé. Je l'ai remise [en place] mais le lendemain, elle s'était de nouveau déplacée", commence

Campbell Price, le conservateur d'un musée de Manchester. Cité par le DailyMail, ce dernier parle d'une statuette égyptienne de 25 cm de hauteur, datant de 1.800 av. J.-C. et qui représente un certain Neb-Senu. Depuis quelque temps, cette effigie - une offrande à Osiris, dieu des morts - a l'étrange manie de pivoter peu à peu sur elle-même pour, au bout de quelques temps, tourner le dos aux visiteurs et faire face au fond de l'étagère où elle est exposée. Le phénomène - une rotation

de 180 degrés par la gauche - s'est reproduit plusieurs fois, et a même pu être filmé en accéléré par une caméra vidéo. Selon le physicien Brian Cox, ce lent mouvement - constaté uniquement de jour, durant les heures d'ouverture du musée - pourrait s'expliquer par une vibration subtile due aux pas des visiteurs et affectant le socle de la statuette ainsi que la plaque de verre où il repose. Mais peu convaincu, Campbell Price fait remarquer que l'installation a toujours été la même,

alors que le phénomène, lui, est récent. "Et pourquoi tournerait-elle selon un cercle parfait ? Ça serait super si quelqu'un pouvait résoudre ce mystère. (...) Dans l'Égypte ancienne, les gens croyaient que si la momie est détruite, alors la statuette peut agir comme un canot de sauvetage pour [transporter] l'esprit [du défunt]. Peut-être que c'est ce qui est à l'origine du mouvement...", conclut le conservateur. Manifestement, le mystère est loin d'être élucidé.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

TÉLÉVISION MÉCANIQUE

Inventeur : Paul Nipkow-Date : 1883-Lieu : Allemagne

C'est Paul Nipkow qui a proposé la première télévision mécanique en 1883. En 1924, l'écossais John Baird réussit sa première transmission de formes simples avec une télévision mécanique, mais ce n'est qu'en 1925 qu'il obtient la première véritable image télé. Quelque mois plus tard, il décida de faire une démonstration de sa télévision au grand public au magasin Selfridges.



ANTHONY ZIMMER



22h35



Escroc de haut vol, Anthony Zimmer a toujours échappé à toutes les polices du monde. Sans doute parce que personne ne connaît son visage. Pour le commissaire Akerman, le seul moyen de coincer Zimmer est Chiara, une ravissante jeune femme dont le malfrat est très amoureux. Pour contrer le danger qu'il sent se profiler, Zimmer demande à Chiara de choisir un homme au hasard et de le faire passer pour lui. Chiara jette son dévolu sur François Taillandier, un brave garçon sans histoire dont la vie va brusquement basculer dans le cauchemar. Poursuivi par les ennemis de Zimmer, menacé de mort, il a cependant une consolation, et de choix : il est tombé amoureux de Chiara...

LES BABAS COOL



22h35



Antoine circule sur une petite route de Provence. Il a un urgent besoin d'eau pour sa voiture, ce qui le pousse à demander de l'aide à la première maison qu'il avise. Il est accueilli par Aline, une jeune femme totalement nue, qui lui propose de partager sa couche pour la nuit. A son retour chez lui, il découvre que sa femme Christine n'a pas été dupe de sa piteuse excuse et qu'elle lui rend sa liberté. Antoine s'empresse de rejoindre Aline. Mais la belle s'est absentée, laissant la place aux membres de sa communauté, ensemble composite de marginaux excentriques parmi lesquels se distinguent un écrivain raté, Blaise, une mystique consciencieuse, Alexandra, et quelques autres. Prêt à rendre tous les services, Antoine

Carnet de voyage
d'Envoyé spécial

23h05



Les bons plans immobiliers des pays en crise. S'offrir une maison sur une île grecque pour le prix d'un studio à Paris, c'est possible. La crise contraint les Grecs à brader leur patrimoine immobilier. En Espagne aussi, les prix s'effondrent : jusqu'à moins 50 %. Les étrangers en profitent. Parmi eux, Eva et François, des Lyonnais qui rêvent de s'installer dans les Cyclades, ou Marie-Pierre et Patrick, qui ont acheté un appartement à Barcelone • Les «arpenteurs» : le tourisme de la mémoire. Dans les rues de Tchernivtsi, en Ukraine, Sylvie, une retraitée française, cherche l'ancien atelier de son oncle tailleur. Sa

WALL STREET : L'ARGENT NE
DORT JAMAIS

20h35



Après avoir purgé une peine de vingt ans pour délit d'initié, Gordon Gekko sort de prison en 2008. Amer, il constate que personne ne l'attend le jour de sa libération. Seul, il tente de refaire surface. C'est alors que se produit la crise des «subprimes», qui souffle un vent de panique sur les marchés financiers du monde entier. Un jeune trader, Jake Moore, découvre à quel point le monde de l'argent est sans pitié. Wantant venger son mentor qui a récemment mis fin à ses jours à la suite de malversations, Jake prend contact avec Gekko. Il ignore cependant à quel homme il a affaire. Le vieux renard de la finance accepte de prendre ce novice sous son aile. Pourtant, une jeune femme tente de dissuader Jake : la propre fille de Gekko...



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

Homeland



22h30



L'unité de la CIA n'a plus de nouvelles de Brody depuis plus de 12 heures. David Estes suggère de mener une enquête poussée sur Roya Hammad. Carrie reçoit finalement un appel de Nicholas lui demandant de mettre sa famille à l'abri. Si Jessica accepte immédiatement de quitter sa maison, Dana s'empare violemment. Max et Virgil se rendent dans l'appartement de Quinn pour s'assurer de sa fiabilité. Ce qu'ils y trouvent inquiète Saul.

3 AMIS



20h45



Claire, César et Baptiste se connaissent et s'apprécient depuis l'enfance. Inséparables, ils affrontent ensemble les difficultés de la vie. Lorsque la femme de César convoque Claire et Baptiste pour leur annoncer qu'elle quitte son mari, ceux-ci n'ont pas d'autre choix que d'annoncer la triste nouvelle à leur ami, qui sombre aussitôt dans la déprime. Baptiste, célibataire malheureux mais gueilleux, cache ses problèmes personnels et engage une call-girl pour consoler César. Celui-ci, ignorant tout de son initiative, tombe amoureux de la séductrice. Claire, à la recherche du nom de sa mère, qui a accouché sous X, dissimule elle aussi ses préoccupations.

Body of Proof



20h50



Un homme pris d'un accès de folie se met à tirer dans un avion et provoque un crash à proximité d'une centrale électrique. Tous les secours sont mobilisés pour venir en aide aux victimes mais leur intervention est ralentie par les pannes électriques provoquées par l'accident. La panique s'empare bientôt de la population, chacun cherchant à connaître l'identité des survivants. Tommy part à la recherche de la partie manquante de l'appareil.

TELEMENT VRAI



22h35



Aventures peu banales ou expériences partagées par de nombreuses personnes, «Tellement vrai» s'intéresse à quatre destins qui sont mis en parallèle autour d'une thématique commune. Enquêtes et témoignages permettent de mieux comprendre le quotidien de chacun. Vedettes ou anonymes expliquent leurs choix de vie qu'ils présentent aux téléspectateurs dans ce magazine produit et présenté par Matthieu Delormeau.

Kristen Stewart

une femme à lunettes
sexy dans les rues
de Paris

La craquante comédienne hollywoodienne Kristen Stewart est arrivée à Paris pour assister, en véritable fashionista, à la Fashion Week Haute-Couture qui s'est ouvert dans la capitale française.



Kate Middleton

journalistes et photographes
se rassemblent devant
l'entrée de la maternité

Kate pourrait-elle accoucher plus tôt que prévu ? Les indices – et les fausses alertes – se multiplient. Sur le trottoir qui fait face à l'entrée de la Lindo Wing de l'hôpital St. Mary, à Londres, plus de 150 reporters et de cameramen ont entamé une interminable veille.



Tom Hanks

est grand-père !

L'acteur hollywoodien Tom Hanks est aux anges ! Il a vu son fils, l'acteur hollywoodien Colin Hanks (Mad Men, Dexter), être papa pour la seconde fois ! En effet, Colin, 35 ans, et sa femme depuis 2010, Samantha Bryant, viennent d'annoncer la naissance de leur second enfant, une petite fille qu'ils ont décidé d'appeler Charlotte Bryant Hanks.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

LE KING DU RAÏ FACE À LA PRESSE :

"Appelez-moi Khaled tout court. Sec !"



PAR RAYAN NASSIM

Khaled refuse les titres de "Cheikh" ou de "Cheb" pour le nommer. "Appelez moi, Khaled tout court. Sec !", s'est-il adressé, mardi soir aux journalistes venus couvrir sa conférence de presse, tenue à Sidi Bel-Abbès, peu avant le début de la 2ème soirée du Festival de la chanson raï.

Avec son légendaire sourire et ses yeux pétillants d'impatience d'aller retrouver son public, le king du raï s'est prêté avec décontraction et un certain amusement au jeu des questions-réponses des gens de la presse.

"Je suis un ambassadeur de mon pays et de ma culture. Là où je vais, je transmets un message de mon pays et de sa culture. Je montre au public étranger que nous sommes comme tout le monde, des gens ordinaires comme les autres peuples du

monde", a-t-il souligné. Sur sa stature internationale, l'enfant terrible d'Eckmühl s'est dit fier de représenter les musiques algérienne, maghrébine et arabe.

Loin de se lancer dans de longues discussions, Khaled se contente de réponses courtes, concises, franches et percutantes. Sur la situation du raï, il a dit que "le raï est aujourd'hui sur de bons rails". Au sujet du statut de l'artiste en Algérie, il estime que "quand on a une carrière étrangère et une renommée internationale, on n'a pas besoin de carte d'artiste".

Sur ses relations "tendues" avec Mami, il a déclaré que "nous ne sommes pas des Sioux pour déterrer la hache de guerre. J'espère que Mami reviendra en force sur la scène internationale".

D'autre part, Khaled s'est montré "outré" par certains écrits journalistiques qui dénoncent les budgets destinés aux festivals et autres manifestations culturelles et artistiques. "Il ne faut pas se braquer sur les cachets accordés aux artistes. Il faut admettre aussi que ces festivals font vivre aussi des centaines de personnes qui se trouvent très souvent dans des situations socioéconomiques difficiles", a-t-il souligné.

Enfin, l'interprète du fameux hit *C'est la vie* a réaffirmé son intention de s'engager dans l'action humanitaire et d'aider les handicapés et autres personnes en difficulté. "Je reste déterminé à me lancer dans cette action mais reste à trouver des personnes à la hauteur et désintéressées pour m'accompagner et à m'aider à le faire", a-t-il confié.

LA STÈLE À L'EFFIGIE DE MATOUB INAUGURÉE À TIZI-OUZOU

Une cérémonie émouvante

La stèle à l'effigie de Matoub Lounès (et non pas la Place Matoub-Lounès) a été inaugurée, avant-hier en début de soirée, dans la ville de Tizi Ouzou. Étaient présents plusieurs centaines de personnes ainsi que la mère et la sœur du poète lâchement assassiné le 25 juin 1998 sur la route d'Ath Douala.

Compte tenu du nombre important des présents, la cérémonie s'est déroulée de manière expéditive et la vingtaine d'enfants des Scouts musulmans algériens qui devaient agrémenter cet événement étaient obligés de quitter les lieux à cause des bousculades qui régnaient sur place. Le président de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou, le président de l'Assemblée populaire communale ainsi que Malika et Aldjia Matoub font partie de la délégation à laquelle a échoué la mission de dévoiler pour la première fois publiquement le portrait de Matoub Lounès figurant sur la stèle et l'extrait du poème du "Rebelle" transcrit en caractères latins. La photo est celle de l'album de Matoub



Lounès édité en 1997 et intitulé *Au nom de tous les miens*. Les citoyens, présents sur les lieux, et juste après l'inauguration officielle, ont profité pour être les premiers à se prendre en photo devant ladite stèle. Après la première étape, la sœur de Lounès Matoub a pris la parole pour remercier le maire de Tizi Ouzou et le wali pour avoir, selon elle, permis à cette stèle d'exister et de porter le nom de son frère. Notons qu'au moment du déroulement de toute la cérémonie, des chansons du "Rebelle" ont été diffusées et la voix du grand chanteur kabyle n'a pas cessé de résonner tout au long de cette fin de journée.

L.B.

JUMELAGE ALGER CENTRE ET EL AYOUN

Ouverture de la semaine culturelle algéro-sahraouie à Alger-Centre



PAR RACIM NIDAL

Le coup d'envoi d'une semaine culturelle symbolisant le jumelage établi, depuis 2004, entre la commune d'Alger-Centre et la ville sahraouie d'El-Ayoun a été donné mardi à Alger en présence d'une foule nombreuse.

Cette manifestation, qui durera jusqu'au 9 juillet, vise à "renforcer les liens de solidarité et d'amitié existant entre les populations d'Alger-Centre et d'El-Ayoun", a expliqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale d'Alger centre, Abdelhakim Bettache.

Animée à proximité de la Grande Poste, la semaine culturelle algéro-sahraouie s'inscrit dans un programme arrêté depuis six mois dans le but de consolider le jumelage existant entre la commune d'Alger-Centre et la ville El Ayoun, encore sous l'occupation marocaine, a-t-il ajouté.

Selon le maire d'Alger-Centre, l'évènement ambitionne aussi à "sensibiliser l'opinion internationale sur la nécessité de permettre au peuple sahraoui de décider de son sort et d'obtenir, enfin, son indépendance". M. Bettache a fait savoir qu'une caravane de solidarité prendra son départ le 7 juillet courant d'Alger-Centre en direction des camps des réfugiés sahraouis pour

leur remettre des dons collectés par des associations algériennes. Ces dons comprennent notamment des denrées alimentaires et des chaises roulantes.

Pour sa part, le wali d'El-Ayoun, Hama El Bounya, a estimé que cette manifestation offre une opportunité à sa ville et à la commune d'Alger-Centre d'"exprimer leur volonté commune de renforcer leurs échanges culturels et civilisationnels".

"A travers nos deux localités (El-Ayoun et Alger-Centre) ce sont les peuples sahraoui et algérien qui expriment leur forte volonté commune" de renforcer leurs relations "déjà excellentes". "C'est aussi une occasion pour le peuple algérien d'exprimer sa solidarité indéfectible à l'égard de son frère, le peuple sahraoui. Et à ce dernier de faire part de sa gratitude envers le peuple algérien".

Il a, par ailleurs, précisé que l'édition 2013 de la semaine culturelle algéro-sahraouie, se distingue par l'ouverture d'une exposition, plein air, d'œuvres réalisées par des artistes et artisans sahraouis.

La manifestation comprend aussi une exposition de photographies illustrant le combat mené, depuis 1975, par le Front polissario contre la colonisation marocaine et une autre consacrée au combat du peuple algérien contre la France coloniale

TEST OFFICIEL DE LANGUE JAPONAISE

Les inscriptions sont ouvertes

Japanese Language Proficiency Test

Les inscriptions pour le test officiel de langue japonaise "Japanese Language Proficiency Test (JLPT)", prévu pour le 1er décembre 2013, sont ouvertes, a indiqué mardi un communiqué de l'ambassade du Japon à Alger.

Le JLPT sera organisé, pour la première fois en Algérie, au Centre d'enseignement intensif des langues (CEIL) de l'université d'Alger II" à Beni-Messous. Il existe 5 niveaux à compter du 5ème pour les débutants jusqu'au 1er qui est le niveau le plus avancé.

Les inscriptions se font au niveau du CEIL à Béni-Messous en s'y rendant directement, ainsi qu'à l'ambassade du Japon en appelant le service culturel pour un rendez-vous au 021.91.20.04, a-t-on affirmé de même source. Les frais d'inscription sont de 1500 DA pour les niveau 4 et 5 et vont jusqu'à 3000 DA pour le niveau 1. Les formulaires d'inscription doivent être achetés au prix de 100 DA. Le formulaire doit être dûment rempli et rendu au CEIL ou à l'ambassade du Japon au plus tard le 12 septembre 2013.